

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

La communication et la valorisation des archives publiques à l'ère du numérique. Quels avantages pourrait-on retirer de la création d'un site web à la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire ?

présenté par

Yacinthe Kouamé KONAN

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Culture

Spécialité : Gestion du Patrimoine Culturel

le 28 Mars 2017

Directeur : Dr Pierre Alain Tallier, Directeur opérationnel « Bruxelles » aux Archives de l'Etat - Belgique

Co-Directeur : Dabla Elvis Kokou, Conservateur principal, Sous-Directeur de la Documentation Administrative et de la Recherche à la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire

Devant le jury composé de :

Jean François Fau Président
Dr. Hdr. Directeur du Département Culture, Université Senghor

Gihane Zaki Examineur
Dr, Directrice de l'Académie Egyptienne de Rome

Gérald Grunberg Examineur
Conservateur honoraire à la Bibliothèque Nationale de France

Remerciements

Il est difficile en de pareilles circonstances de nommer toutes les personnes physiques et morales dont la présence, la diligence technique et intellectuelle ont permis la réalisation de ce travail. A l'endroit de toutes ces personnes, j'exprime ma profonde gratitude. Je pense particulièrement à :

M. Pierre Alain Tallier, mon directeur de mémoire, pour son assistance intellectuelle et son regard scientifique.

M. Elvis Kokou Dabla pour m'avoir offert son encadrement.

M. Jean-François Fau, Directeur du département Culture à l'Université Senghor pour sa disponibilité et son soutien pédagogique.

A Mme Rania Adel El Guindy, Assistante de direction au Département Culture

Au corps professoral pour sa disponibilité et son engagement dans le renforcement des capacités des cadres africains.

A toute l'équipe des AGR, spécialement le Dépôt Joseph Cuvelier en Belgique, et à Mr Joachim Derwael pour m'avoir encadré durant la période de mon stage.

A M. Jérôme Ayekoué, Directeur de l'Orientation et des Bourses du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET/FP) de Côte D'Ivoire, pour m'avoir permis d'effectuer cette formation.

A M. Ahmad Yassaky, Bibliothécaire de l'Université Senghor, pour son aide dans la recherche de la documentation.

A Modeste Yapo, pour ses remarques et suggestions.

A tous mes camarades de la XV^{ème} promotion et à la communauté ivoirienne pour l'esprit de fraternité et les fructueux moments d'échanges durant notre séjour à Alexandrie.

A Jean-Paul Lawson pour son sens de l'amitié.

Dédicace

A Mon épouse, Séka Amlan Laetitia, pour nos joies et peines, nos espoirs et nos incertitudes...

En mémoire d'Yvonne Kouamé ma Mère ; Moayé Konan mon fils et ma fille Marie Emmanuela Konan qui virent le jour en cette terre d'Égypte et qui y reposent en paix. *Sachez que vos tombes ne sont pas dans la terre, mais dans la profondeur de mon cœur.*

En guise de reconnaissance pour les Familles Konan et Séka

Résumé

Les archives constituent la mémoire des nations, elles sont les gardiennes des droits des hommes et des fondements des sociétés. Leur but est de témoigner des actes de notre existence et de contribuer à l'édification de nos sociétés, par la diffusion et la valorisation des informations qu'elles contiennent selon divers modalités. Dans le cadre de notre étude nous avons opté pour la diffusion et la mise en valeur sous le format numérique, qui présente de véritables avantages en termes d'accessibilité et de visibilité.

En Côte d'Ivoire la communication et la valorisation des archives via support numérique demeurent au moment où nous rédigeons ce mémoire encore inexistantes. Cependant des actions sont en cours afin de voir ce patrimoine culturel accessible à tous.

En effet, le chargé d'études Afrique aux Archives nationales de France, Dr Jean-Pierre Bat, et le "lecturer" au King's College London en histoire contemporaine de l'Afrique, Dr Vincent Hiribarren ont publié via WordPress, la série EE des affaires politiques consacrée à toute la période coloniale de la Côte d'Ivoire, disponible sur le site www.archivescolonialesabidjan.wordpress.com.

Cependant, l'histoire de la Côte d'Ivoire ne se résume pas qu'à cette période et donc la période post coloniale mérite aussi d'être accessible et mise en valeur.

Organisé en quatre chapitres, ce travail s'intéresse aux usagers et à la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire de manière générale. Nous avons ainsi mené une enquête auprès d'un échantillon de soixante-cinq personnes au sein d'une population d'acteurs et d'usagers pour établir les insuffisances des pratiques traditionnelles de communication et de valorisation des archives. Ensuite, nous proposons une approche d'intégration d'Internet dans les stratégies de libre accès et de mise en valeurs des archives.

Enfin, ce travail explore puis présente des pistes de solutions, permettant d'élaborer une politique de gestion efficiente des archives, afin de faire d'elles des sources d'informations fiables au service du citoyen.

Mots-clés

Patrimoine culturel, archives, communication, valorisation, visibilité, Internet, site, web, DANCI, Côte D'Ivoire.

Abstract

The archives are the memory of the nations, they are the guardians of the human's right and the bases of the societies. Their purpose is to testify to the acts of our existence and to contribute of our societies building by the diffusion and the valorization of information which they contain according to various methods. In the framework of our study we opted for digital diffusion and the development, which has real advantages in terms of accessibility and visibility.

The digital communication and the valorization of archives in Cote d'Ivoire are not available when we write this dissertation. However, actions are being implemented in order to make this cultural heritage accessible to all.

Indeed, Dr. Jean-Pierre Bat, Researcher at King's college London in Contemporary History of Africa and the lecturer Dr. Vincent Hiribarren, have published through WordPress, the EE series of political Affairs devoted to the entire colonial period of Cote d'Ivoire, available on the website www.archivescolonialesabidjan.wordpress.com.

However, the history of Cote d'Ivoire is not limited to this period and therefore the post-colonial period also deserves to be accessible and highlighted.

Organized in four chapters, this work focuses on users and the institution in general. We have also conducted a survey with a sample of sixty-five persons inside a population of actors and users in the aim of establishing the lack of traditional communication and the valorization of archives practices. Next, we propose an integration approach of Internet in the strategies of free access and the highlight of the archives.

Finally, this work explores and then presents possible solutions, allowing to establish an efficient management policy of archives, in order to make them reliable sources of information that will be helpful for.

Key-words

Cultural heritage, archives, communication, promotion, visibility, Internet, website, web, DANCI, Côte d'Ivoire.

Liste des tableaux et des illustrations

Image 1 : Carte administrative de la Côte d'Ivoire.....	9
Image 2 : Une vue de la façade avant de la DANCI.....	11
Image 3 : Une vue des dépôts	12
Image 4 : Une vue de la précarité de conservation.....	12
Image 5 Dégradation des documents	12
Image 6 : Connexion ADSL	15
Image 7 : Clé internet 3G.....	16
Image 8 : L'esquisse du site web.....	49
Figure 1 : Etat de la communication des archives.....	40
Figure 2 : Nécessité d'un site web	41
Figure 3 : taux d'accès à internet	41
Figure 4 : la visibilité	42
Figure 5 : la disponibilité des documents	42
Figure 6 : l'utilité de la numérisation.....	43
Figure 7 : Organigramme de l'équipe projet.....	52
Tableau 1 : Synthèse des avantages du numérique	18
Tableau 2 : Les délais de communicabilité	27
Tableau 3 : Grille d'entrevue	38
Tableau 4 cadre logique du projet.....	47
Tableau 5 : L'ergonomie "archivesnationales.ci"	50
Tableau 6 : Budget prévisionnel.....	54
Tableau 7 : pourcentage de répartition du budget	54
Tableau 8 : Echancier	55

Liste des acronymes et abréviations utilisés

ADSL	: Asymmetric Digital Subscriber Line
AGR	: Archives générales du Royaume de Belgique
AIAF	: Association Internationales des Archivistes Francophones
ANCI	: Archives Nationales de Côte d'Ivoire
AOF	: Afrique Occidentale Française
ARTCI	: Autorité de Régulation des Télécommunications/Tic De Côte D'Ivoire
BNCI	: Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire
CIA	: Conseil International des Archives
CNF	: Campus Numérique Francophone
DANCI	: Direction des Archives Nationales de Côte D'Ivoire
ICOMOS	: Conseil International des Monuments et des Sites
INS	: Institut National de la Statistique
MCCI	: Musée des Civilisation de Côte d'Ivoire
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PIAF	: Portail International Archivistique Francophone
SNDI	: Société Nationale de Développement Informatique
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé	iii
Mots-clés	iii
Abstract.....	iv
Liste des tableaux et des illustrations	v
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	vi
Introduction.....	1
1 DE L'IDENTIFICATION DU PROBLEME A LA CONTEXTUALISATION DE L'ETUDE	3
1.1 Questions de recherche, objectifs et hypothèses de l'étude.....	5
1.2 Hypothèses et objectifs de l'étude	5
1.3 Justification du choix du sujet.....	6
1.4 Description du cadre d'application.....	7
1.5 Historique de la DANCI	7
1.6 Etat des lieux.....	9
1.6.1 De la politique des archives	9
1.6.2 Des Archives Nationales.....	10
1.6.3 De la communication et de la valorisation.....	13
1.7 Etat des lieux de l'environnement numérique ivoirien.....	13
1.7.1 La typologie des connexions à internet.....	15
1.7.2 Les difficultés d'accès à internet	16
1.8 L'importance d'un site web pour la DANCI.....	17
1.8.1 La numérisation des fonds	18
1.8.2 La gestion des archives électroniques	18
1.9 Les enjeux de la communication des archives publiques.....	19
1.9.1 Enjeu socioculturel des archives	19
1.9.2 Enjeu politique et économique	20
1.10 Les enjeux de la valorisation des archives publiques.....	20

1.10.1	Enjeu pédagogique	20
1.10.2	Enjeu culturel	21
1.10.3	Les enjeux politiques et communautaires	21
2	APPROCHE CONCEPTUELLE ET THÉORIQUE DES NOTIONS	23
2.1	Élément de définition	23
2.1.1	Aperçu général de la notion d'archives publiques	23
2.1.2	Le patrimoine archivistique	25
2.1.3	Archives et patrimoine culturel	25
2.2	Le concept de communication et de valorisation des archives	26
2.2.1	La communication des archives	26
2.2.2	La valorisation des archives	27
2.3	L'apport du web dans la communication et la valorisation des archives	28
2.3.1	Le concept de site web	29
2.3.2	Web et libre accès aux archives	29
2.3.3	Web et visibilité des archives	30
2.3.4	La valorisation numérique	32
2.4	Etat de la question à travers la revue littéraire	32
2.4.1	Etudes sur les archives en Côte d'Ivoire	32
2.4.2	Approche littéraire de la communication des archives	33
2.4.3	Approche littéraire de la valorisation des archives	35
3	MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	36
3.1	Les outils de la recherche	36
3.1.1	La recherche documentaire	36
3.1.2	La collecte des données	36
3.1.3	Expérience du stage	38
3.2	Le traitement des données	39
3.2.1	Observation du terrain	40
3.2.2	Vérification des hypothèses	43
3.2.3	Limites de la méthodologie	43

4	Création et animation du site internet « archivesnationales.ci » pour la communication et la valorisation des archives nationales ivoiriennes	45
4.1	Présentation du projet	45
4.2	Objectifs du site web	46
4.2.1	Objectif général	46
4.2.2	Objectifs spécifiques :	46
4.3	Le public cible	46
4.4	Les partenaires	46
4.5	Résultats attendus	46
4.6	Développement du site	48
4.6.1	Contenus et arborescence du site Web	48
4.6.2	Contenu des rubriques	49
4.6.3	Charte graphique et charte éditoriale	50
4.7	L'équipe restreinte du projet et les attributions de ses membres	52
4.8	Ressources	52
4.8.1	Les ressources humaines	52
4.8.2	Les ressources matérielles	53
4.8.3	Les ressources financières	53
4.8.4	Plan d'action	55
4.8.5	Risques	55
	Conclusion	57
	Bibliographie	I
	Mémoire	II
	Webographie	II
	Annexes	IV

Introduction

La Côte d'Ivoire est une Nation qui dispose d'un riche patrimoine culturel. La gestion de ce patrimoine se répartit entre différentes institutions que sont le Musée des Civilisations de Côte D'Ivoire (MCCI) spécialisé dans la conservation, la restauration, et la valorisation des œuvres d'art, la Bibliothèque Nationale de Côte D'Ivoire (BNCI) qui a pour mission la valorisation et la diffusion des œuvres littéraires nationales et internationales, et la Direction des Archives Nationales de Côte D'Ivoire (DANCI) chargée de la conservation et la diffusion de la mémoire nationale et collective que sont les archives.

Les Archives Nationales sont une entité de droit public. Elles recèlent d'une masse importante de documents, qui prennent leurs sources de l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Elles constituent une véritable richesse cognitive, sociologique et historique.

Vue sous un angle historique, cette riche documentation revêt le manteau du patrimoine culturel matériel, définie par la convention de 1972 de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) relative à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel¹.

Cependant, bien plus qu'un patrimoine culturel, Moncef Fafkfeh ex-président de l'Association Internationales des Archivistes Francophones (AIAF) disait que : « *les archives sont des sources d'information qui sont générées par les services publics du pays, et qu'il est important de structurer leur gestion²* ». Il s'agit d'élaborer des politiques d'archivage adaptées aux normes de conservation et de communication internationales et qui intègrent efficacement les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Car le sous-développement des pays africains, serait la conséquence de l'incapacité des états à gérer l'information, à la traiter valablement, à la mettre à jour, à la transformer régulièrement et à la partager équitablement. Loin d'être un simple problème pour les techniciens et les experts, l'information est déjà et sera de plus en plus la question politique majeure et la déterminante économique et socioculturelle essentielle de tout projet de société³. Cette affirmation traduit la contribution significative des archives dans le processus de développement économique, politique, social et culturel des sociétés, car « *elles constituent une source d'information sans pareille sur les initiatives antérieures dans ces domaines. Elles fournissent en outre des données démographiques, économiques et sociales utiles à la planification et au développement à l'échelon local, régional ou national⁴* ».

Aujourd'hui, les innovations techniques et technologiques offrent de grands avantages au libre accès des archives. Elles améliorent les modalités d'acquisition et de partage de l'information entre les acteurs, et influencent positivement la pratique. Par conséquent, il convient de les intégrer dans les

1 <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/> consulté le 28/08/2016

2 *Acte du colloque sur la gestion des archives courantes et intermédiaire : politique et pratique des 15 - 19 juin 1998 à Dakar, Canada, Bief, 1999, p.1.*

3 <http://livre.prologuenumerique.ca/telechargement/extrait.cfm?isbn=9782296176287&type=pdf> consulté le 07/08/2016

4 <http://www.unesco.org/webworld/ramp/html/r8906f/r8906f04.htm> consulté le 23/07/2015

services destinés au grand public. Yves Armel-Martin dira qu'« *En tout état de cause, les institutions culturelles doivent mesurer que dans le monde professionnel et la vie quotidienne, qu'elles le veulent ou non, l'usage des technologies est devenu familier, il faut donc qu'elles l'intègrent à leurs réflexions et à leurs stratégies, s'en emparent, les testent pour les mettre au service de leurs missions*⁵ ».

Internet est devenu le premier média en termes de diffusion et de promotion de biens et de services culturels. Il arrive même à franchir les critères de territorialités des Etats en supprimant les barrières millénaires d'espace et de temps⁶. Cette capacité lui confère la primauté sur les medias traditionnels que sont la télévision, la radio et la presse écrite en termes d'audience. Il représente pour un service d'archives, un outil de communication de choix et une vitrine fantastique pour le reflet de sa vitalité, aussi bien envers le public qu'envers sa hiérarchie administrative⁷.

Cette notion d'accessibilité et de visibilité implique la question de la numérisation du patrimoine documentaire pour le rendre disponible en ligne, cela permet d'aller encore au-delà de la simple présence et de faire vivre les archives.

Dans la perspective d'accompagner cette mutation, il s'agit alors d'étudier les options offertes à la diffusion et à la mise en valeur des archives sous le format numérique, afin de suggérer des pistes innovantes dans la gestion de ce capital informationnel.

C'est ce qui justifie la présente étude intitulée « *La communication et la valorisation des archives publiques à l'ère du numérique en Côte d'Ivoire : Quels avantages pourrait-on retirer de la création d'un site web ?* ». Les bornes géographiques de ce travail s'étendent au niveau national et vise la Direction des Archives Nationales de Côte D'Ivoire (DANCI).

La question de recherche qui fonde notre réflexion est de savoir le rôle que peut jouer l'intégration d'internet dans les stratégies de communication et de mise en valeur des archives. Pour y répondre, nous avons axé notre étude sur comment internet peut contribuer à l'accès et à la visibilité de l'information d'intérêt public.

Cette étude s'articule donc autour de quatre grands points à savoir la problématisation de notre sujet, l'élaboration d'un cadre théorique et conceptuel à partir d'une revue de la littérature pour étayer les concepts clés de notre sujet. Ces deux premières étapes ont permis la conception de la méthodologie avec des outils de collectes de données et d'enquêtes. L'analyse, l'argumentation et le commentaire de ces données recueillies, ont permis d'étayer notre proposition de projet.

5 Yves Armel-martin <http://www.erasme.org/innovations-numeriques-revolution> consulté le 19/01/2017

6 Raphaël Ntambu Tshimbulu : *L'internet, son web et son email en Afrique : approche critique*, Paris, Harmattan, 2001, p.18.

7 <http://www.piaf-archives.org/se-former/module-12-valorisation-des-archives#sthash.qervu6pa.dpuf> consulté le 28/05/2016

1 DE L'IDENTIFICATION DU PROBLEME A LA CONTEXTUALISATION DE L'ETUDE

L'internet a fait son apparition en Côte d'Ivoire dans les années 1996, après l'arrivée de la téléphonie mobile⁸. Le développement de ce média a suivi l'allure de la courbe des pays développés. Cette évolution va connaître un frein, suite aux différentes crises politiques et militaires qui secouent le pays pendant plus d'une décennie entre 1999 et 2010.

Aujourd'hui, le pays connaît une stabilité, un peu fébrile, mais qui lui permet d'être compétitif sur les marchés africains et d'amorcer le développement économique et social. La vulgarisation des Tic et l'utilisation de l'internet dans le processus de développement du pays est un fait, en témoigne la création du portail gouvernemental " *E-gouv.ci* ". Ce portail a pour but de communiquer et d'informer le citoyen où qu'il se trouve de l'action gouvernementale. L'usage des Tic aujourd'hui, fait partie des habitudes de la population ivoirienne. On assiste à la création de sites web au niveau médiatique, institutionnel et administratif. Ces sites offrent des services en ligne avec des contenus à caractères informatifs et commerciaux à la population. Ces innovations visent à se rapprocher du citoyen dans un contexte où l'exigence de la démocratie moderne voudrait une transparence et un libre accès à l'information d'intérêt public⁹.

S'il apparaît clairement que l'administration publique ivoirienne ainsi que les entreprises se sont appropriées l'usage de l'internet et les avantages qu'il draine, le secteur culturel quant à lui est encore à la traîne. L'utilisation de ce média par les acteurs du secteur culturel est faible, au vu des sites internet présents sur la toile. Ces limites découlent de la non maîtrise de la communication digitale dans le pays¹⁰.

Cependant, si le nombre d'internautes a cru ces dernières années d'environ neuf millions¹¹, l'usage d'internet dans la communication et la valorisation du patrimoine culturel national est encore au stade embryonnaire. Sur les trois institutions nationales chargées de la gestion du patrimoine culturel, à savoir les Archives Nationales, le MCCI et la BNCI, seule la dernière dispose d'une interface numérique sur la toile pour la diffusion et la promotion de ses activités.

La DANCI, détentrice de la mémoire administrative, collective et historique, demeurent toujours en marge de cette avancée technologique. Cette situation résulte d'un manque d'intérêt de la part des décideurs politiques. Aucune politique de développement, de promotion, et de sensibilisation n'est

8 <http://www.goafricaonline.com/ci/articles/5-croissance-internet-cote-ivoire> comment l'internet se développe en côte d'ivoire consulté le 31/08/2016

9 Françoise Hiraux et Françoise Mirguet : *La valorisation des archives ; une mission, des motivations, des modalités, des collaborations, enjeux et pratiques actuelles*, Louvain, Academia Bruylant, 2012. p.190.

10 Cocou Eugène Aballo : *Contribution d'internet et des réseaux sociaux à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel béninois*, Alexandrie, université Senghor 2015, p. 4

11 <http://www.artci.ci/index.php/internet/historique-abonnes-internet.html> consulté le 07/08/2016

entreprise en faveur des archives publiques. Par conséquent, il convient d'initier ces actions afin de sortir les archives de l'oubli collectif et de leur donner la place qu'elles méritent au sein de la société.

Bien que la mission première de la DANCI soit de sauvegarder et de conserver la mémoire collective, il n'en demeure pas moins que ce capital informationnel doit être communiqué et valorisé. Ces actions sont d'autant plus judicieuses qu'Elisabeth Vérry affirme en ces termes « *Conserver les archives n'aurait pas de sens si celles-ci n'étaient pas destinées à être utilisées, soit pour les besoins de la recherche dans toutes les disciplines et notamment l'histoire, soit pour l'enrichissement de la vie culturelle, soit pour fournir matière de preuve du droit des personnes et des biens*¹² ». Cette affirmation démontre la nécessité de donner un libre accès aux archives. Car la finalité des documents d'archives réside dans la communication des informations qu'elles contiennent à un public en quête de connaissances et de savoirs.

Aujourd'hui, internet a modifié les modalités de mise à disposition de l'information aux publics et est devenu le premier media en termes de communication et de valorisation à l'échelle mondiale. Il convient donc de s'appropriier les opportunités que ce média des temps modernes offre, afin d'améliorer les conditions de diffusion et de valorisation de ce patrimoine documentaire. A ce sujet, Lorraine Filipozzi estime qu' « *internet est à présent le point de départ de la plupart des recherches, un service d'archives, s'il souhaite être connu du public et mener à bien sa fonction de diffusion, se doit d'y être présent*¹³ ».

En effet, le numérique a ouvert de nouvelles perspectives en termes d'accès et de visibilité dans le monde des archives afin de pallier les difficultés que rencontrent les méthodes traditionnelles utilisées. Danielle Aubin le souligne en ces termes : « *l'utilisation du médium électronique permet de découvrir et d'explorer de nouvelles possibilités. Il incite à construire, à bâtir, à innover et à dépasser le mode traditionnel d'exploitation et de diffusion des archives*¹⁴ ». Cette affirmation nous exhorte à nous approprier cette innovation technologique, qui permet de s'ouvrir au monde, d'accéder aux populations et de transmettre le savoir. Outre cet aspect, il demeure aussi un outil de rapprochement en favorisant la création de relation étroite entre le public et les archives. Par conséquent, les services d'archives doivent ajuster et développer de nouvelles approches en matière d'accès, de diffusion et de quête de visibilité qui font appel à l'expérimentation et à l'innovation.

Le champ de notre réflexion se propose de mettre en perspective les possibilités qu'offre internet et sa contribution au développement des archives publiques en Côte d'Ivoire. La recherche inclut aussi un projet de création de site web à cet effet.

12 <http://www.piaf-archives.org/se-former/module-11-communication-des-archives#sthash.e79x0gpt.dpuf> consulté le vendredi 27 mai 2016

13 Françoise Hiraux et Françoise Mirguet : *la valorisation des archives ; une mission, des motivations, des modalités, des collaborations, enjeux et pratiques actuelles*, Louvain, Academia Bruylant, 2012, p. 67.

14 www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol31_3/31-3-aubin.pdf étude : la mondialisation et la diffusion des archives: entre continuité et rupture archives, volume 31, numéro 3, 1999-2000 consulté 07/08/2016

La méthodologie adoptée est fondée sur une démarche réflexive et pratique qui intègre l'enquête et l'observation participative. Cette démarche est axée sur des aspects conceptuels de la communication et de la valorisation des archives, mais aussi sur les plans théoriques et pratiques du rapport entre communication, valorisation et médiation numérique du patrimoine archivistique.

Pour cela, nous procéderons à un examen des documents et ouvrages se rapportant aux sciences documentaires en général et aux archives en particulier, à l'analyse de rapports ainsi que d'articles de presse afin de nourrir notre réflexion sur le sujet. Enfin, il sera question d'une observation participative étant donné que nous avons travaillé à l'exécution de certaines activités liées à la gestion des archives pendant huit ans.

1.1 Questions de recherche, objectifs et hypothèses de l'étude

❖ Questions de recherche

La principale question de recherche de cette étude est :

La communication et la valorisation des archives publiques à l'ère du numérique en Côte d'Ivoire. Quels avantages pourrait-on retirer de la création d'un site web ?

Cette question principale se décline en deux questions spécifiques à savoir :

- Comment communiquer et valoriser les fonds des archives nationales de Côte d'Ivoire sous le format numérique ?
- Comment Internet pourrait contribuer au libre accès et à la visibilité des archives en Côte d'Ivoire?

1.2 Hypothèses et objectifs de l'étude

1.2.1 Hypothèses

Dans le cadre de notre travail, nos hypothèses de recherche découlent des questions formulées précédemment.

Hypothèse 1 : les fonds des Archives Nationales ont besoin d'être communiqués et valorisés.

Hypothèse 2 : la création d'un site d'internet contribue à l'accès et à la valorisation de l'information d'intérêt publique, et améliore la visibilité de l'institution.

1.2.2 Objectifs

❖ L'objectif général

La présente étude vise à démontrer l'utilité publique des archives et l'apport d'internet dans la communication et la valorisation des archives en Côte d'Ivoire.

❖ Les objectifs spécifiques

1. favoriser l'accès à la mémoire historique et collective des populations ;
2. inciter les autorités à inclure les archives dans les programmes nationaux de développement ;
3. démontrer l'utilité sociale et culturelle des archives dans la société ;
4. mettre en œuvre le projet professionnel issu de la réflexion.

❖ Activités à mener

1. évaluer sommairement à travers des questionnaires, des enquêtes, des entretiens l'importance du numérique pour un service d'archive ;
2. faire une étude sur l'importance et l'apport du numérique pour la communication des archives ;
3. valoriser les archives grâce au stage professionnel dans une institution scientifique et spécialisée en la matière ;
4. contextualiser l'usage de ces méthodes aux archives de Côte d'Ivoire par extension, pour créer un site web dédié à la diffusion et à la valorisation des archives.

❖ Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude sont :

1. Les archives sont connues du public par la diffusion et la promotion par internet ;
2. le nombre de visiteur du point de vue de la consultation des archives a augmenté ;
3. les citoyens et les décideurs politiques accordent un intérêt aux archives ;
4. les archives subissent un meilleur traitement dans les programmes gouvernementaux ;
5. un projet professionnel est concrétisé avec toutes les parties prenantes.

1.3 Justification du choix du sujet

Plusieurs raisons nous ont amené à porter notre réflexion sur ce sujet. Elles sont aussi pertinentes les unes que les autres. Il s'agit d'une insuffisance au niveau de la gestion des archives publiques en Côte d'Ivoire. Le constat laisse apparaître que les archives publiques recèlent d'importantes d'informations et que paradoxalement, elles demeurent en marge du public du fait d'une faible visibilité. Pourtant, elles ont pour vocation d'informer et de former les citoyens et de servir la société qui les a produites. Elles doivent par conséquent être communiquées et mises en valeur.

Cependant, des difficultés liées aux ressources matérielles, humaines et financières entravent cette activité. outre, l'absence de politique nationale d'archivage et de législation en la matière s'ajoute le manque criant d'outils technologiques nécessaires à la bonne organisation des archives et au bon fonctionnement de l'institution.

La communication traditionnelle demeure peu satisfaisante au regard des besoins du public, de plus en plus enclin à l'utilisation des moteurs de recherche du web et aux offres de services performants intuitifs dans leur quête insatiable d'information. Il est donc nécessaire d'améliorer les services offerts au public. Cela passe par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont le

fer de lance est internet. Son usage est quasi présent dans tous les secteurs d'activités. Il permet de franchir les barrières de frontières et de temporalité dans le processus d'accès à l'information et d'augmenter la visibilité des structures du point de vue identitaire.

1.4 Description du cadre d'application

La Côte d'Ivoire est un Etat francophone situé en Afrique de l'ouest. Elle a acquis son indépendance le 07 Août 1960. Elle compte une population estimée à 22.671.331 habitants¹⁵, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,6%. La répartition de cette population par genre est de 11.708.244 soit 51,6% d'hommes et de 10.963.087 soit 48,4% de femmes¹⁶. La population urbaine est de 11.408.413 soit 50,3% et 11.262.918 soit 49,7% au niveau rural¹⁷. Elle a une superficie de 322.463 km². La ville de Yamoussoukro abrite la capitale politique et la ville d'Abidjan où se concentre la majorité des infrastructures économiques abrite la capitale économique.

Son organisation socio-politique et administrative est une réplique du modèle occidental, héritée de la France, pays colonisateur et premier partenaire en termes d'échanges commerciaux. L'existence d'une institution responsable de la gestion et de la conservation des archives à l'échelle nationale est une œuvre du colonisateur, qui voulait garder des traces de ses actions.

1.5 Historique de la DANCI

Le 01 Juillet 1913, le Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française (AOF) Amédée William Merleau-Ponty crée, par arrêté général, un dépôt d'archives dans chaque colonie du groupe¹⁸. Pour la colonie de Côte d'Ivoire, cet acte collectif a été mis en application le 29 Août 1914¹⁹. Ce dépôt deviendra par la suite le Service d'Archives du gouverneur de la colonie jusqu'en 1943, où il est mis sous la tutelle du centre local de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN). En 1956 il prend la dénomination d'Archives Nationale sous l'application de la loi-cadre Defferre jusqu'à l'accession à l'indépendance. Lors de son accession à l'indépendance, le pays hérite du service d'archives, ainsi que du fonds d'archives coloniales qui devient quelques années plus tard, la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire.

La DANCI se situe dans la ville d'Abidjan, précisément dans la commune du Plateau, cité administrative et institutionnelle du pays. Elle est logée dans un bâtiment à l'architecture coloniale, dans l'enceinte de la primature, aux enclavures de la Présidence de la République et du Secrétariat Général du

15 <http://www.ins.ci/n/>, Les résultats définitifs du 4ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 2014 de Côte d'Ivoire disponibles depuis le mercredi 05 août 2015 consulté le 15 /10/2016

16 Ibid.

17 Ibid.

18 <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1612>, consulté le 17/03/2016

19 Ibid.

Gouvernement. Elle est rattachée au Ministère de l'Intérieur ; c'est l'organe étatique compétent pour toutes les questions d'archives et a une compétence interministérielle.

Sa compétence générale et interministérielle porte sur l'ensemble des fonctions des archives à savoir la collecte des archives définitives dites historiques des organismes publics, le traitement des archives intermédiaires d'usage épisodique dans les dépôts d'archives publiques, la conservation dans des conditions idoines et la communication des archives aux administrations et aux citoyens sont également de son ressort

Les missions qui lui sont dévolues sont :

- la mise en œuvre de la politique de reconstitution du patrimoine archivistique national et la gestion du fonds colonial et des archives historiques;
- la représentation de l'Etat au sein de toutes les organisations archivistiques internationales ;
- le contrôle et l'assistance auprès des services de l'Etat pour obtenir un meilleur archivage des documents ; et,
- le contrôle, l'harmonisation, la centralisation et la conservation des archives des collectivités territoriales.

Image 1 : Carte administrative de la Côte d'Ivoire



Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/cote-d-ivoire/>

1.6 Etat des lieux

1.6.1 De la politique des archives

Les archives en Afrique souffrent d'un grand mal, qui est celui du vide juridique. Contrairement aux Etats sous régionaux, francophones comme le Burkina Faso et le Sénégal qui disposent d'instruments juridiques et législatifs en matière d'organisation, de protection et d'utilisation des archives, la Côte d'Ivoire demeure encore en marge de cette avancée institutionnelle. Ces actes réglementaires

constituent un atout majeur à la mise en place d'une doctrine archivistique liée aux traditions et aux usages nationaux²⁰.

Les archives en Côte d'Ivoire sont règlementées par le décret 76-314 du 04 juin 1976 portant règlement général des Archives Nationales et par le décret 2011-388 du 16 novembre 2011 portant organisation du Ministère d'Etat chargé de l'Intérieur et de la Sécurité. L'existence de ces deux décrets n'épargne pas les archives publiques de la négligence populaire du fait de la faiblesse de leurs contenus. Cette absence de lois claires et complètes qui encadrent les archives ne favorisent pas le développement d'une politique efficace et dynamique d'archivage. Cette situation trouve son explication dans l'intérêt que les dirigeants politiques accordent à ce capital informationnel.

Par conséquent, la mémoire nationale ne peut se construire véritablement si les archives et les archivistes sont relégués au second plan des politiques de développement. Carol Couture insistait sur la nécessité de ce cadre juridique en affirmant que « *La législation archivistique est une partie indissociable de toute politique d'organisation des archives qui, pour un pays, se réalise en une politique nationale d'archives. Tout comme on trouve normal de se doter de politiques en matière de développement économique, d'environnement, d'éducation, de culture ou de loisir, les administrations s'entendent de plus en plus sur la nécessité, voire l'obligation, de développer et d'appliquer des politiques en matière d'archives²¹* ». Il est donc indispensable de disposer de textes légaux et administratifs plus spécifiques quant à la gestion des archives, sans lesquels il ne peut y avoir de politique nationale d'archives.

1.6.2 Des Archives Nationales.

Le 13 Août 1956, le service des archives du gouvernement local de l'AOF prend l'appellation d'Archives Nationales. Les Archives Nationales ainsi créées sont sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur issu du gouvernement politico-administratif autonome.

Les Archives Nationales en tant que Direction existent depuis le décret N°65-331 du 28 septembre 1965 fixant l'organisation interne du Secrétariat d'Etat à l'Intérieur. Elle est demeurée sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur jusqu'en 1991, date à laquelle elle a été placée sous la tutelle du Ministère de la Culture.

En 1993, elle est rétrocédée au Ministère de l'Intérieur. Ce rattachement administratif avait pour but non seulement de mieux contrôler les archives des collectivités locales et territoriales, mais aussi de favoriser le développement des services d'archives au plan national, étant donné que c'est le Ministère

20 Jean Yves Rousseau et Carol Couture : *Les fondements de la discipline archivistique*, Québec, Presse de l'université du Québec, 2008, p.146

21 archivaria.ca/index.php/archivaria/article/viewfile/11893/12846, législation archivistique et politiques nationales d'archives." *archivaria*, no 35 (Spring 1993), consulté le 06/08/ 2016

de l'Intérieur qui est chargé de l'administration du territoire²². Cependant cette volonté politique ne s'est pas traduite en acte.

En effet, l'arrêté N° 106 du 26 janvier 1977 portant création de sept divisions régionales d'archives n'a jamais été mis en application²³. Cette inadéquation entre les actes administratifs et les actions a fait de la DANCI le seul dépôt public en termes de collecte, de traitement, de conservation, de communication et de valorisation des archives à l'échelle nationale, pour une population estimée à vingt-deux millions d'habitants.

Image 2 : Une vue de la façade avant de la DANCI



Source : Elvis Kokou, 2016

Pour son fonctionnement, la DANCI dispose de trois salles de conservation, pour une capacité de 80 m² chacune. Elles demeurent insuffisantes par rapport à la masse documentaire à conserver. Ces salles en plus, de leur étroitesse, sont saturées, surexploitées et ne répondent pas aux normes archivistiques des temps modernes.

Nous pouvons noter l'absence de la climatisation, qui concourt à la dégradation des documents. En effet, le pays est situé dans une zone tropicale humide et la présence de cet outil permet de réguler la température à l'intérieure des salles de conservation pour une bonne hygrométrie. Aussi, il convient d'y adjoindre l'insuffisance de matériels de conditionnement et de rangement, ainsi que la vétusté d'autres outils existants.

Au vue de ce constat, il s'avère indispensable d'émettre une réflexion sur la numérisation des documents historiques et précieux. Cela permettra un gain d'espace de stockage et contribuera à la sauvegarde, à la pérennisation et à l'accès au patrimoine documentaire, dans l'attente d'une solution infrastructurelle, même si le numérique ne donne pas toutes les garanties face à l'instabilité des supports.

22 <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1612> consulté le 17/03/2016

23 Ibid.

Image 3 : Une vue des dépôts



Source : Elvis Kokou Dabla, 2016

Image 4 : Une vue de la précarité de conservation



Source : Elvis Kokou Dabla, 2016

Image 5 Dégradation des documents



Source : Elvis Kokou Dabla, 2016

1.6.3 *De la communication et de la valorisation*

La fonction de communication au sein de la DANCI, est assurée par la Sous-Direction de la Documentation et de la Recherche Administrative. Elle est chargée de mettre à la disposition des usagers, les répertoires et les documents. La consultation s'effectue par l'entremise d'une salle faisant office de salle de lecture, mais aussi de bureau aux agents, conséquence d'une insuffisance de locaux.

Les insuffisances se révèlent aussi au niveau des instruments de recherche. Cela se constate par une absence d'inventaire physique et numérique de certains documents qui sont conservés dans la précarité. Cette situation ne favorise pas l'accès à l'information et constitue un frein pour les usagers.

La fonction de valorisation qui sert de médiation et de vitrine entre les Archives Nationales et le public est quasi inexistante pour des raisons d'ordre infrastructurels et financiers.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où le numérique se veut un outil incontournable de diffusion et de mise en valeur de l'information. Mais force est de constater que pour une entité nationale et publique qu'est la DANCI, il n'existe aucun lien d'accès sur la toile mis à part une page Facebook administrée par le Sous-Directeur, qui essaye de marquer cette présence ; cela ne favorise pas le rapprochement entre le public et les archives. Il faut aussi noter l'insuffisance d'outils informatiques et de logiciels spécialisés pour l'automatisation des tâches professionnelles.

L'accessibilité des archives est aussi mise à mal par la situation géographique du site qui abrite la DANCI. Elle est dans l'enceinte du périmètre présidentiel et cela ne rend pas son accès aisé au public, du fait des nombreux points de contrôles militaires, cela constitue aussi une barrière dans le processus de diffusion et d'accès à l'information.

Au vu de tout ce qui précède, il convient de mettre en œuvre une stratégie qui vise à la conception d'un système d'information et de gestion dynamique qui favorise le partage de ce patrimoine culturel commun et dont la finalité sera d'accroître l'intérêt du public pour les archives. Car le public représente un interlocuteur privilégié auprès des décideurs politiques.

1.7 Etat des lieux de l'environnement numérique ivoirien.

La révolution numérique, avec l'internet comme média a engendré des mutations profondes, avec des effets bénéfiques dans la transmission des savoirs et dans la communication de l'information. Aujourd'hui plus besoin d'être à New York ou à Bruxelles pour savoir ce qui s'y déroule. Les médias sociaux et les sites internet sont devenus de véritables canaux de relais et de transmission de l'information. La rapidité à laquelle celle-ci se déplace est comparable à la vitesse du son. Créant ainsi ce que l'on nomme " l'effet papillon". C'est à dire que nous recevons les informations en temps réel peu importe notre position géographique dans le monde, pourvu que nous ayons seulement une connexion internet. Cette innovation est à mettre au compte du numérique en général et en particulier internet.

Si nous revenons sur notre continent, l'Afrique est l'un des continents où l'utilisation des outils numériques est encore à la traîne. Cependant, des efforts ont été consentis par certains Etats pour

réduire ce déficit. Notamment en Afrique de l'Ouest, où des évolutions quantitatives et qualitatives ont été observées dans des pays tels que le Nigéria, le Cap vert, le Ghana et le Sénégal.

Une étude menée en 2014 par Sylvestre Kouassi doctorant à l'Université Libre de Bruxelles, présentait des statistiques en terme de connexion à haut débit des populations des Etats cités précédemment, sur une échelle de 100 personnes, telle que recommandé par la Banque Mondiale. Ainsi, nous avons au Nigéria 34,74 personnes, au Cap Vert 32,87 ; au Sénégal 19,20 ; au Ghana 17,10. La Côte d'Ivoire affiche un taux de 2,37²⁴. Comparé à ces pays de la sous-région, l'environnement numérique de la Côte d'Ivoire est très en retard.

Une autre étude menée la même année par Jean-Michel Huet, chroniqueur, à BearingPoint, vient confirmer cette insuffisance. En effet, il affirme que, « *Le pays affiche néanmoins un retard important en termes de maturité numérique, car si chaque ivoirien a pratiquement accès à la téléphonie mobile, seulement 3 % de la population utilise internet et à peine 2 % de ces utilisateurs ont un abonnement haut débit*²⁵ ».

Pour pallier cette insuffisance, l'Etat ivoirien, convaincu que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont de véritables opportunités pour atteindre le développement et réduire la pauvreté, a élaboré un plan d'action. A cet effet, le Ministre en Charge des Tics affirmait qu' « *il est en effet, indéniable que les technologies de l'information et de la communication et la généralisation de leur usage sont un des facteurs de développement, de création d'emploi, de diffusion du savoir et d'amélioration de la fourniture des services publics aux populations*²⁶ ».

Ce plan d'action se répartit en sept axes dont nous énumérerons certains à titre d'illustration. Il s'agit de l'élaboration et la mise en place d'un cadre législatif qui vise à la protection des données à caractère personnel, la lutte contre la cybercriminalité, l'accessibilité de toutes les franges de la population aux Tic à travers le projet "un ivoirien un ordinateur", la construction de 5000 cyber centres communautaires dans les zones rurales et péri urbaines et le développement d'infrastructure à large bande avec un maillage du territoire nationale en fibre optique d'une longueur de 7000 km destinées à relier les pôles administratifs et économiques²⁷. Il faut noter aussi l'arrivée de la 3G qui a permis la création de point d'échange internet, d'améliorer la bande passante et de permettre aux populations disposant d'un outil de connexion compatible de bénéficier de cette avancée technologique.

Ces résolutions ont permis au pays d'effectuer un progrès significatif, par l'accroissement du nombre d'internautes, à en croire les statistiques de l'Autorité de Régulation des Télécommunication en Côte

24 <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article270> environnement internet de la côte d'ivoire le cas des possibilités de connexions à l'université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan consulté le 07/08/2016

25 <http://www.journaldunet.com/ebusiness/expert/59377/les-tic-en-cote-d-ivoire-un-levier-de-developpement-pour-un-pays-en-pleine-reconstruction.shtml> consulté le 07/08/2016

26 <http://www.journaldunet.com/ebusiness/expert/59377/les-tic-en-cote-d-ivoire-un-levier-de-developpement-pour-un-pays-en-pleine-reconstruction.shtml> consulté le 07/08/2016

27 Ibid.

d'Ivoire (ARTCI) de 5.232.852 à 8.712.626, pour un taux de pénétration estimé à 34,45% en 2015²⁸. Ces internautes sont pour la plupart des utilisateurs de l'internet mobile estimé 7.498.587 au 30 juin 2016²⁹.

1.7.1 La typologie des connexions à internet.

La Côte d'Ivoire est dépendante de l'extérieur en internet. Elle est desservie par câbles sous-marins que sont : South Atlantic 3 le premier câble, Globalcom-1, Main one, West Africa Câble Système en fibre optique et Africa Coast Europe³⁰.

Au niveau local, elle dispose de deux ressources de connexion à internet que sont :

❖ L'ADSL³¹

Il utilise la ligne téléphonique ou fibre optique. Il est la propriété de Côte d'Ivoire Télécom, entreprise étatique qui a en charge la gestion des câbles sous-marins, des réseaux et l'accès aux services de télécommunications. Elle sous traite avec des fournisseurs d'accès à internet que sont : Alink Atlantique Télécom, Vipnet, Aviso propriété de Côte d'Ivoire Telecom, Afnet de Mtn et Africaonline d'Afrique Technologies. Ils offrent des possibilités de connexions allant de 512Kb/s à 10Mb/s en fonction de la bourse des utilisateurs.

Image 6 : Connexion ADSL



Source : <http://www.goafricaonline.com/ci/articles/5-croissance-internet-cote-ivoire>

28 <http://www.artci.ci/index.php/internet/historique-abonnes-internet.html> consulté le 31/08/2016

29 Ibid.

30 http://www.lemonde.fr/weekend/article/2011/02/18/internet-en-afrique-la-fin-du-desert-numerique_1464281_1477893.html consulté le 31/08/2016

31 Asymmetric digital subscriber line qui signifie réseau de raccordement asymétrique numérique

❖ L'internet mobile.

C'est une innovation récente, mais la plus partagée. La quasi-totalité des internautes sont des utilisateurs de ce médium, via les smartphones, tablettes et ordinateurs portables. Elle est l'œuvre des opérateurs du secteur de la téléphonie mobile. Les outils mis à disposition sont les clés USB data 3G et WiMax, les bornes wifi, les box internet et la 3G mobile. Ils permettent une connexion en déplacement en tous lieux où le signal est émis.

Image 7 : Clé internet 3G



Source : <http://www.goafricaonline.com/ci/articles/5-croissance-internet-cote-ivoire>

1.7.2 Les difficultés d'accès à internet

En Afrique, les problèmes liés à l'accès à internet ne sont pas uniquement liés aux infrastructures, car le continent a effectué d'énormes progrès à travers l'installation de plusieurs câbles sous-marins pour optimiser le débit. Comme le souligne Laurent Checola du journal Le Monde, en ces termes « Depuis 2009, le paysage de la connexion du continent au reste du monde est en train de changer radicalement, à tel point que l'on se demande si on ne passe pas d'un extrême à l'autre, d'une situation de pénurie à une situation de surcapacité en ce qui concerne les câbles à fibre optique³² ». Cela parce que les gouvernants africains ont compris le rôle que joue l'internet dans le développement économique, social et culturel.

D'une capacité de « 340 gigabits par seconde en 2009, le débit du continent est passé à 20 térabits par seconde en 2012³³ », du fait d'investissements lourds effectués par des consortiums européens et africains dans le secteur des télécommunications.

Les difficultés que rencontrent les populations africaines dans le processus d'accès à internet est plutôt d'ordre économique et la Côte d'Ivoire n'y échappe pas. Le coût élevé de la connexion à un réseau ou un terminal donnant accès à internet, constitue un frein à l'évolution du nombre d'utilisateur. Selon l'ARTCI, en 2015 le coût mensuel d'une connexion à internet ADSL et WiMax oscillait en moyen entre

³²http://www.lemonde.fr/week-end/article/2011/02/18/internet-en-afrique-la-fin-du-desert-numerique_1464281_1477893.html consulté le 31/08/2016

³³ Ibid.

32 euro pour 512 kilobits par seconde et 133 euro pour 10 mégabits³⁴ par seconde. Celui d'une connexion mobile différerait en fonction de l'opérateur. La moyenne était de 0.007 euro pour 1 mégabit par seconde par consommation.

Si ces tarifs peuvent paraître importants, ils sont étroitement liés au monopôle que détient l'entreprise Côte d'Ivoire Télécom qui gère toute la chaîne de distribution de l'internet à destination des particuliers et des professionnels. Il conviendrait de libéraliser ce secteur afin de réduire les coûts et de favoriser l'accessibilité à un grand nombre de personnes.

1.8 L'importance d'un site web pour la DANCI.

L'idée de création d'une interface qui vise à favoriser l'accessibilité et la mise en valeur des archives publiques à la DANCI représente un défi majeur à relever.

En effet, la toile représente un média privilégié pour la transmission de l'information mais aussi une vitrine dont le rayonnement transcende les frontières artificielles. Sa prise en compte dans les stratégies de communication des archives publiques doit être un élément catalyseur. François Godonou stipulait que *«L'essor des nouveaux médias dont notamment internet et leurs nombreuses applications en termes de production et de diffusion font de ce dernier, un outil incontournable de prescription et de valorisation des biens et services culturels à l'échelle mondiale»*.³⁵ Elle permet de diffuser les informations que recèlent les services d'archives sur les fonds et les collections, à un public autre que le public local. Cela a pour conséquence d'accroître la visibilité de l'institution et permet de gagner en notoriété.

Cependant, la création d'un site web pour un service d'archive ne doit pas s'assimiler à du snobisme. C'est-à-dire à un effet de mode, où chaque individu, dans ce monde, qui se veut de plus en plus numérique, voudrait y avoir une existence. Elle doit être le fruit d'une véritable réflexion qui met en perspective la nécessité de sa réalisation afin que celle-ci contribue véritablement à la diffusion et au partage de la mémoire collective. Cette affirmation est corroborée par Danielle Aubin lorsqu'elle déclare que *«le web assure la transmission du savoir et de la connaissance et bien plus encore, il propose des avantages jusqu'alors inespérés, ceux de la diffusion de contenu scientifique et de l'accès à la connaissance pour tous»*³⁶. Le site web que nous proposons a pour ambition d'offrir un cadre virtuel de communication des archives par la mise en ligne de répertoires et de documents dématérialisés. Il demeure aussi une vitrine pour la valorisation à travers la conception d'exposition virtuelle.

L'effet attendu est de susciter de l'intérêt du public et des décideurs politiques nationaux et internationaux pour les archives, mais aussi, de permettre une ouverture sur le monde par l'intégration

34 <http://www.artci.ci/index.php/internet/tarifs-internet.html> consulté le 31/08/2016

35 François Vianou Godonou : Mémoire système d'information culturelle pour les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : création d'un site web, Alexandrie, Université Senghor, 2013, p.7.

36 http://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol31_3/31-3-aubin.pdf, Danielle Aubin, la mondialisation et la diffusion des archives: entre continuité et rupture, consulté le 07 /08/2016.

de l'URL de la DANCI dans les portails et réseaux internationaux des archives. Cette initiative contribuera à croître la visibilité de l'institution et favorisera les échanges d'expériences avec les structures des pays développés qui œuvrent dans le domaine des sciences de l'information documentaire. Cependant toutes ces actions ne peuvent se concrétiser sans une opération de numérisation des documents en amont.

1.8.1 La numérisation des fonds

La numérisation est un procédé de transfert du contenu d'un document sur support analogique vers un support numérique. Elle présente de nombreux avantages pour le patrimoine documentaire en termes d'accessibilité et de visibilité, tant pour le personnel de l'institution que pour le grand public. C'est une opération délicate qui nécessite des dispositions particulières et pratiques dans sa mise en œuvre.

Sur le plan physique, il s'agit d'inventorier et de décrire les documents soumis à cette opération, de s'enquérir de l'état de leurs supports de conservation, afin d'évaluer les risques de perte de l'information ou du document lors de la numérisation. Au niveau technique, il est nécessaire de s'assurer que le numériseur choisi est mieux adapté aux fonds en terme de format et de résolution d'image.

Tableau 1 : Synthèse des avantages du numérique

Actions	Avantages
Communication des archives	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de l'information ; - contribution au libre accès à l'information ; - faciliter la recherche dans les archives ; - accès à distances aux archives ; - établissement de liens étroits avec les utilisateurs.
Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> - exposition virtuelle des archives ; - visibilité de l'institution ; - présence dans les portails internationaux.
Conservation	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la capacité de stockage ; - Préservation des documents fragiles ; - sauvegarde des documents rares et précieux.
Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> - échange d'expériences avec d'autres services d'archives ; - bénéficier des expertises et des formations internationales.

Source : Auteur, 2017

1.8.2 La gestion des archives électroniques

L'archivage de contenus électroniques est l'ensemble des actions, outils et méthodes mis en œuvre pour réunir, identifier, sélectionner, classer et conserver des contenus électroniques, sur un support

sécurisé, dans le but de les exploiter et de les rendre pérenne. Le contenu archivé est considéré comme figé et ne peut donc être modifié. Ceci est notamment possible en garantissant l'authenticité via l'empreinte électronique, la signature électronique et la traçabilité des accès³⁷. Cependant, face à l'obsolescence rapide des supports de conservation et des outils de lecture, dû à l'évolution technologique, des mesures préventives doivent accompagner cette action. Il s'agit de :

- Se prémunir contre la dégradation et le vieillissement des médias, en conservant des copies multiples des documents archivés sous divers formats de stockage ;
- se prémunir contre la disparition de matériels ou de logiciels, en s'intéressant aux technologies éprouvées en vue d'anticiper sur l'obsolescence ;
- éviter l'impasse de la disparition des formats de fichier par l'utilisation des formats durables. C'est-à-dire un format dont les spécifications internes sont librement accessibles ;
- surmonter le manque de documentation par l'utilisation des métadonnées, en conservant l'information sur le document avec le document pour en assurer l'intelligibilité dans le futur³⁸.

1.9 Les enjeux de la communication des archives publiques.

1.9.1 Enjeu socioculturel des archives

Le patrimoine archivistique est le produit séculaire des « *sécrétions humaines, elles traduisent les qualités et les défauts des hommes, en l'occurrence la rigueur ou les incohérences, l'impatience ou la retenue, les bonnes et mauvaises intentions, les échecs et les réussites*³⁹ ». Par conséquent, il constitue un indice de choix dans la connaissance des peuples et de leur histoire.

Les archives sont des éléments dont la source et la valeur probatoire demeurent indubitables. Elles orientent les peuples dans leur quête d'identité culturelle. Cela s'entrevoit au niveau du continent africain où la création des Etats, a vu la séparation des familles et des peuples par l'instauration des frontières artificielles. Autrefois appelée la « Haute Volta et la Basse Volta » aujourd'hui, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en sont des exemples de cette scission. Les archives sont les premières sources historiques aptes à reconstituer ces événements, et à prouver les liens culturels et fraternels qui existent entre ces peuples, qui vivent sur des territoires différents. Cette capacité à réunir les Hommes fait des archives un facteur d'interconnexion et un allié de choix dans la recherche de l'unité des peuples⁴⁰.

37 https://fr.wikipedia.org/wiki/Archivage_électronique

38 <https://www.cines.fr/archivage/un-concept-des-problematiques/le-concept-darchivage-numerique-perenne/>

39 Marie-Anne Chabin : *Je pense donc j'archive, l'archive dans la société de l'information*, Paris, Harmattan, 1999, p34.

40 Dédo Dago Florent : *Mémoire communication et valorisation des archives en côte d'ivoire*, Alexandrie, Université Senghor, 2003 p.2

1.9.2 Enjeu politique et économique

Les archives jouent un rôle important dans la gestion politique et administrative des Etats. En effet, elles sont des sources d'information fiable aux services des administrations et des citoyens. Leurs intérêts résident dans leur utilité à servir de documents stratégiques et techniques dans des études démographiques et économiques et au règlement des affaires judiciaires. Elles sont aussi des outils de la transparence administrative et de la consolidation des relations internationales, car elles contribuent à réduire les tensions entre les communautés et les Etats. A titre d'illustration nous avons le litige du champ pétrolifère marin qui oppose le Ghana et la Côte d'Ivoire. Cette situation semble trouver une issue favorable aux parties en conflit grâce aux cartes géographiques et aux actes administratifs coloniaux, contenus dans les archives de l'époque.

Les archives, méritent donc d'être connues de tous pour qu'elles ne restent pas terrées dans les dépôts où elles poursuivent leur itinéraire dans l'abîme irréversible⁴¹. Car, elles constituent un solide rempart contre l'amnésie collective et l'ignorance des générations futures.

Outre, l'enjeu politique, les archives présentent aussi un enjeu économique. En effet, dans les Etats démocratiques, l'accès des citoyens aux archives constitue un droit fondamental⁴², parce qu'elles leur permettent de s'imprégner des actions de l'Etat, d'en faciliter la compréhension et d'amenuiser l'opacité dans la gestion financière⁴³. Saliou Mbaye affirmait que : « *L'évolution de la démocratie, de la question de la bonne gouvernance et des exigences de la nouvelle citoyenneté demandent plus de transparence dans les actes du gouvernement et davantage d'accès à l'information administrative*⁴⁴ », pour le développement de nos Etats. Les archives sont des éléments de choix qui permettent d'effectuer de véritables audits et redditions de comptes. Elles assistent aussi les administrations dans l'élaboration des budgets de fonctionnement sur la base de dépenses antérieures, et assurent une visibilité quant aux financements des projets à venir.

1.10 Les enjeux de la valorisation des archives publiques

1.10.1 Enjeu pédagogique

Il découle de l'association du corps professoral et des services d'archives. Il vise à faire travailler les apprenants au contact des documents patrimoniaux, tels que les manuels scolaires conservés aux archives.

41 Godefroy Macaire Chabi : Mémoire, une valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel au Bénin : les archives audiovisuelles des chaînes nationales publiques, Alexandrie, Université Senghor, 2005, p.4.

42 http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/20/lesarchives-en-afrique-un-patrimoine-culturel-de-l-humanite_4598229_3212.html consulté le 24/10/2015

43 Dédo Dago Florent : mémoire communication et valorisation des archives en côte d'ivoire, Alexandrie, Université Senghor 2003, p.37.

44 http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/20/lesarchives-e-nafrique-un-patrimoine-culturel-de-l-humanite_4598229_3212.html consulté le 24/10/2015

Le résultat escompté, est la création de lien entre les élèves et les archives, en leur offrant la possibilité de se confronter directement à l'histoire. Cette action s'intègre dans les différentes reformes faites au lycée, dans l'enseignement de l'histoire de certains pays européens.

Avec des enjeux foncièrement scolaires, le document d'archives est placé au cœur d'un processus d'apprentissage, d'acquisition de connaissances à travers une formation intellectuelle de l'élève, un développement de l'esprit critique, et une mise en relation des faits historiques. La finalité de cette pratique est de construire un citoyen de demain, autonome dans sa pensée⁴⁵.

Aussi elle, veut concilier deux pédagogies de l'utilisation des archives avec une approche critique. Celui permettant à l'apprenant de construire ou d'argumenter son propre savoir, et de l'usage de source d'archives au service d'une éducation universaliste et d'une identité citoyenne⁴⁶.

1.10.2 Enjeu culturel

A l'instar des objets d'arts qui sont des formes expressives visuelles parlantes, les documents d'archives demeurent difficiles à exposer. Cependant elles peuvent être exposées à l'occasion de célébrations commémorative, des anniversaires d'indépendance. Elles peuvent être associées à des expositions d'art pour faciliter la compréhension de celles-ci. De façon corrélée à cet enjeu, Bernard Weillbrenner affirmait que « *la diffusion des valeurs culturelles rassemblées et préservées dans les archives devraient sans doute être une préoccupation majeure des archivistes, car c'est à la fois la justification de leur travail et l'aspect qui intéresse la société*⁴⁷ ».

1.10.3 Les enjeux politiques et communautaires.

La valorisation des archives contribue à la construction d'une mémoire nationale, et au rappel d'un passé commun. Le grand public et les décideurs sont sensibles et plus réactifs aux manifestations intégrant des documents qui touchent à leur histoire. Car les archives font partie du patrimoine collectif des communautés. Elles contribuent à transmettre une mémoire, dont l'aspect idéologique reflète la sensibilité d'une époque et invite à réfléchir sur le contexte politique, économique, culturel et social des communautés.

Elles mettent en œuvre des valeurs qui structurent les sociétés démocratiques, c'est-à-dire le droit de mémoire, le droit à l'information et le respect des droits et libertés publiques, Vincent Duclert déclarait à cet effet qu'« *Avec les archives, l'opinion découvre le besoin d'une mémoire collective plus proche de l'histoire et plus distant des mythes*⁴⁸ ». Dans cette perspective, les thèmes choisis par les services

45 Françoise Hiraux, Françoise Mirguet : *La valorisation des archives: Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*, Louvain, Academia Bruylant, 2012, p.54.

46 Françoise Hiraux, Françoise Mirguet : *La valorisation des archives: Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*, Louvain, Academia Bruylant, 2012, p.54.

47 Ibid. p.37

48 Ibid.p.56.

d'archives pour les journées d'études, séminaires, colloque, et journées portes ouvertes doivent éclairer et mettre en exergue les spécificités d'une localité, d'une politique de développement, ainsi que les difficultés rencontrées dans cette zone sur le plan administratif et civil.

2 APPROCHE CONCEPTUELLE ET THÉORIQUE DES NOTIONS

Le cadre théorique désigne le domaine couvert par le champ de connaissances appliquées au thème du mémoire. Il s'agit de situer les limites conceptuelles tracées dans les recherches.

Dans le cas présent il est question de communication et de valorisation des archives publiques par l'entremise du web.

Ce sous chapitre débute par une définition de la notion d'archives publiques, du concept de patrimoine archivistique et de la relation qui existe entre les archives et le patrimoine culturel. Ensuite nous apporterons un éclaircissement sur les différents concepts impliqués dans cette recherche. Enfin, un état de la question sera fait à travers la revue littéraire.

2.1 Élément de définition.

2.1.1 Aperçu général de la notion d'archives publiques

En l'absence d'une législation nationale qui définit les archives, nous sommes tentés de nous reporter à la définition proposée par les Archives Nationales de France, celle-là même qui a inspiré de nombreux Etats d'Afrique francophone.

En effet la loi française du 3 janvier 1979 définit les archives comme étant « *l'ensemble des documents quels que soient leur date, leur forme, et leur support matériel, produits ou reçus par une personne physique ou morale ou par tout organisme, service public ou privé, dans l'exercice de leurs activités*⁴⁹ ».

Les archives publiques sont par opposition aux archives privées, « *les documents qui procèdent de l'activité des institutions étatique, collectivité locales, des établissements et entreprise publics*⁵⁰ ». Cette définition recouvre une réalité très large, qui ne se limite ni aux documents anciens, ni aux dossiers papiers.

En effet, les documents informatiques dans les systèmes d'information d'un service ou partagés par télé-procédure, les fichiers bureautiques, les courriels, films, photographies, enregistrements sonores réalisés par l'administration constituent dès leur création des archives publiques⁵¹.

Les archives publiques sont traitées, organisées et conservées dans l'intérêt du public, tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique et la recherche scientifique⁵². Elles sont imprescriptibles et inaliénables.

49 Sophie Coeuré et Vincent Duclert : *Les archives*, Paris, La découverte, 2011, p.6.

50 Direction des archives de France : *Principaux textes relatifs aux archives*, Paris, 1996, p.10.

51 Comité interministériel aux archives de France : *Référentiel général de gestion des archives*, octobre 2013, p.13.

52 Direction des archives de France : *Principaux textes relatifs aux archives*, Paris, 1996, p.10.

Selon Sophie Coeuré, « *Les archives ont leur propre vie, échappant à terme à la volonté de l'individu ou de l'organisme qui les a vus naître*⁵³ ». En effet, les documents dès leur création ont un cycle de vie caractérisé par la fréquence de leur utilisation. Ce cycle de vie se compose de trois âges que sont ; les archives courantes, les archives intermédiaires et les archives définitives destinées à la conservation et à la communication. Ce cycle de vie de fait partie « *des assises sur lesquelles reposent l'archivistique contemporaine*⁵⁴ ».

❖ Les archives courantes

Cet âge constitue la production du document ou sa réception par l'administration. Son usage est quasi quotidien par le service qui le détient. De ce fait, il est conservé le plus près possible de l'utilisateur pour être facilement et rapidement accessible. A la fin de cette période d'activité, les archives transitent par une phase intermédiaire avant de rejoindre le dépôt de conservation.

❖ Les archives intermédiaires

Cet âge correspond à une utilisation périodique du document par le service qui l'a en sa possession, lorsque l'affaire qu'il concernait est terminée.

Cependant le service peut en avoir besoin pour faire face à des recours, ou encore pour l'instruction d'autre affaire. Par conséquent, « *La faible fréquence de leur utilisation ne justifie pas une conservation près de l'utilisateur*⁵⁵ ».

Ces deux âges cités précédemment correspondent à la durée d'utilité administrative. C'est une période durant laquelle les archives sont sous la responsabilité du service producteur ou récepteur⁵⁶. Les documents sont encore indispensables à l'activité du service et/ou du citoyen pour faire valoir ses droits. C'est une période de conservation obligatoire des documents qui est généralement exprimée en années. Elle est fondée sur des critères d'ordre juridique en particulier les délais de prescription, qui sont fixés par la loi ou l'administration. Passer ce cap, les documents deviennent inactifs et constituent les archives définitives.

❖ Les archives définitives :

Ce sont des documents dont l'utilité administrative est échue. Après le tri et d'éventuelles éliminations, les dossiers qui présentent un intérêt historique et parfois juridique sont versés aux Archives, conservés définitivement pour la mémoire de notre société, pour les générations futures et servir d'outils d'information pour les chercheurs et le public.

❖ Caractéristique des archives publiques.

53 Sophie Coeuré et Vincent Duclert : *Les archives*, Paris, la découverte, 2011, p.6.

54 Carol Couture, Jean Yves Rousseau : *Les fondements de la discipline archivistes*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2008, p.95.

55 Carol Couture, Jean Yves Rousseau : *Les fondements de la discipline archivistes*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2008, p.99.

56 Comité interministériel aux archives de France : *Référentiel général de gestion des archives*, octobre 2013, p.22.

Le code du patrimoine français en son article R212-12 stipule que les archives publiques ne peuvent être détenues sans droit. Seule l'administration et les personnes chargées d'une mission de service public, les produisent et les détiennent. Hors de ce cadre législatif, nul n'a le droit de posséder des archives publiques ni de s'en séparer au profit d'une personne privée. Car les archives publiques sont imprescriptibles et inaliénables. Par conséquent leur gestion et destruction sont soumises au contrôle scientifique de l'état.

2.1.2 *Le patrimoine archivistique.*

Le patrimoine se définit comme un héritage commun⁵⁷, par sa valeur collective, identitaire et mémorielle. Pour corroborer cette affirmation, nous nous appuyons sur cette pensée de Xavier Greffe qui disait qu' « *un objet devient patrimoine parce qu'il est lourd de sens pour une collectivité et que son existence devient le moyen de symboliser une histoire ou de faire partager des valeurs*⁵⁸ ».

En effet, les archives sont un héritage commun à la société, leurs spécificités résident dans la valeur historique. Elles constituent des preuves authentiques d'un passé commun à tous les composants de la société. Elles rassemblent les peuples autour d'une même histoire et demeurent un enjeu majeur dans son édification. Elles permettent de puiser dans leurs racines les ressources nécessaires pour construire le présent et de se préparer, avec sérénité à labourer la terre vierge de l'avenir⁵⁹. Xavier Greffe affirme qu'a « *Chaque fois que le patrimoine contribue au développement artistique, éducatif ou social de nos sociétés, Il est source de valeur esthétique, cognitive ou d'existence*⁶⁰ ».

Cependant, si la patrimonialisation suppose un intérêt social, quelle serait la nature de la relation des archives avec le patrimoine culturel ?

2.1.3 *Archives et patrimoine culturel*

Les archives sont des sources intarissables de l'histoire de l'humanité. Elles conservent de prime abord les vestiges de l'humanité naturellement et volontairement car elles constituent les preuves de son existence et de ses actions à un moment donné de l'histoire.

Les documents d'archives deviennent un patrimoine culturel de par leur conservation et transmission à la génération future. Cette dimension socio-historique et culturelle incite James Lambert à affirmer que « *Le patrimoine archivistique est une composante à part entière du patrimoine culturel*⁶¹ ». En ce sens que le patrimoine archivistique, que forme l'ensemble des archives est un produit de la culture et qui fait vivre la culture de par ses ressources. La charte de Sofia du Conseil International des Monuments et

57 Le petit Larousse illustré, paris, 1978, p.752

58 Xavier Greffe : *la valorisation économique du patrimoine*, Paris, la documentation française, 2003, p.14-15

59 Habib Thiam premier ministre sénégalais in : *Acte du colloque sur la gestion des archives courantes et intermédiaire : politique et pratique du 15 - 19 juin 1998 à Dakar, Canada, bief, 1999, p.8.*

60 Xavier Greffe : *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, La documentation française, 2003, p.13-14.

61 www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol32_1/32-1-memoire.pdf, consulté le 26/11/2016.

des Sites (ICOMOS) vient attester cette affirmation et renchérit en disant que « *la constitution d'archives documentaire est l'un des principaux moyens pour définir le sens et permettre la compréhension, l'identification et la reconnaissance des valeurs et du patrimoine culturel*⁶² ». On ne peut donc pas dissocier la culture des archives, car celle-ci comprend des éléments identitaires qui sont eux-mêmes largement tributaires de la mémoire vivante que constituent les archives.

Les archives sont donc des éléments fondamentaux et ultimes de la mémoire du monde. Cette faculté est mise en exergue par l'un des programmes de recherche de l'UNESCO dénommé « *Mémoire du Monde*⁶³ », destiné à la conservation, à la préservation du patrimoine documentaire mondial et qui aide à y assurer un accès universel. Il contribue à ce titre à une prise de conscience de l'existence et de l'intérêt du patrimoine documentaire au plan mondial.

2.2 Le concept de communication et de valorisation des archives

2.2.1 La communication des archives

Le substantif « *communication* » utilisé dans le cadre de ce travail est issu du verbe communiquer ; il désigne l'action de transmettre un savoir à quelqu'un afin qu'il ait ce savoir⁶⁴.

La communication des archives consiste en la transmission d'information et de savoir contenus dans les documents. Elle permet au service d'archives de diffuser des fonds ou des séries de documents et d'en augmenter l'accessibilité. Elle n'est pas un fait nouveau et tire son origine de la loi française du « 7 messidor an II » qui proclamait dans son article 37 que « *tout citoyen pourra demander dans tous dépôts aux jours et aux heures qui lui seront fixés la communication des pièces qu'ils renferment ; elles leurs seront données sans frais et sans déplacement et avec surveillance*⁶⁵ ». L'intention de cette loi est de donner au citoyen un libre accès à l'information administrative et aux données publiques.

La communication des archives aujourd'hui répond à plusieurs objectifs : elle assure à la population la transparence administrative, permet au citoyen le contrôle à posteriori la gestion des ressources économiques et la compréhension des actions et décisions des responsables politiques et administratifs.

La communication des archives comprend deux volets distincts :

- L'accessibilité qui se rapporte aux différentes techniques utilisées dans la mise à disposition des documents ;

62 www.icomos.org/charter/archives.fr ICOMOS, consulté le 26/11/2016.

63 <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/memory-of-the-world/about-the-programme/objectives/> consulté le 30/11/2016.

64 www.larousse.larousse.fr/dictionnaires/français/communiquer/17568. Consulté le 18/11/2016.

65 Evelyne Vandevorde : *La communication des archives : de la communicabilité à l'accessibilité*, Louvain, Academia Bruylant, 2005, p.89.

- La communicabilité qui renvoie à l'aspect juridique, en d'autres termes, les délais fixé par la loi pour la libre communication, présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Les délais de communicabilité⁶⁶

Type de documents et contenu	Délais de communicabilité
Délibérations du Gouvernement, relations extérieures, monnaie et crédit public, secret industriel et commercial, recherche des infractions fiscales et douanières	30 ans
Secret industriel et commercial	25 ans
Protection de la vie privée (cas général)	50 ans
Document portant un jugement de valeur ou une appréciation sur une personne physique	50 ans
Secret en matière de statistiques (cas général)	25 ans
Enquêtes statistiques (faits et comportements d'ordre privé)	75 ans dérogation possible
Enquêtes de police judiciaire et dossiers des juridictions	75 ans
Etat civil : registres de naissances et de mariages	75 ans
Etat civil : décès	Immédiatement communicable (sauf si la cause du décès est mentionnée en marge)
Etat civil : tables décennales	Immédiatement communicable
Enquêtes de police judiciaire et dossiers des juridictions en matière d'agressions sexuelles	100 ans
Documents qui se rapportent aux mineurs (vie privée, secret statistiques, dossiers judiciaires, etc...)	100 ans
Dossier de personnel	50 ans
Secret médical	25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance (si la date du décès n'est pas connue)
Archives dont la divulgation pourrait permettre de concevoir, de fabriquer, d'utiliser ou de localiser des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques, chimiques ou bactériologiques)	Incommunicable
Minutes et répertoires des notaires	75 ans

Source : Archives de France

2.2.2 La valorisation des archives

« La valorisation », se définit comme le fait de donner de la valeur à un objet⁶⁷. Loin d'être un concept de « promotion », elle consiste en une mise en valeur des archives à travers des actions culturelles et pédagogiques.

⁶⁶ <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1556>

En effet, la pratique archivistique ne se résume pas uniquement en la conservation de documents historiques ou patrimoniaux. Chose qui serait comme le souligne Marie-Anne Chabin, « *faire du traitement pour du traitement, c'est-à-dire de l'art pour de l'art*⁶⁸ ». Elle se doit donc de favoriser la rencontre entre l'archive et son utilisateur⁶⁹ afin de mieux appréhender les archives, l'archivistique et le métier d'archiviste dans la société.

La valorisation est une des missions contemporaines de l'archivistique. Elle permet aux archives de sortir de leur dépôt et d'être visible par le grand public, à travers les expositions, et les visites guidées en présentiel et par le web, via les expositions virtuelles et le streaming pour les archives audiovisuelles. François Burguy l'assimile à un bonheur, qu'il qualifie de "bonheur archivistique" et qu'il en encense en ces termes : « *Autrefois associée à la mise à disposition des archives aux historiens érudits, la valorisation était perçue comme un prolongement de la communication des archives et s'assimilait à des publications d'inventaire. Aujourd'hui, les modalités de la valorisation se sont multipliées. Elles partent de l'exposition, à l'action éducative, médiation culturelle, jusqu'à l'animation*⁷⁰ ». Son objectif est de susciter, l'intérêt du grand public qui est la première cible, mais aussi des personnes qui décident des moyens alloués aux services d'archives, entre autres, les responsables politiques, les législateurs, et les partenaires internationaux.

C'est une activité qui permet aux centres d'archives d'avoir une renommée, de justifier l'utilisation des ressources qui leur sont attribuées et d'aspirer au développement des services qu'ils offrent⁷¹, à travers les suggestions du public. Elle est transversale et nécessite des collaborations, des partages, de compétences entre disciplines du secteur culturel. Il est donc indispensable de mutualiser les ressources et les expériences pour qu'un jour, l'ensemble de la société soit au fait de l'existence des archives⁷².

2.3 L'apport du web dans la communication et la valorisation des archives.

Ce sous chapitre est consacré à l'articulation web et science archivistique dans le processus de libre accès aux archives et de quête de visibilité.

67 Petit Larousse illustré, Paris, 1978, P.2737

68 Marie-Anne Chabin : *Management des archives*, Paris, Hermès science publication, 2000 p.45.

69 *ibid.* p.45

70 Françoise Hiraux, Françoise Mirguet : *La valorisation des archives ; une mission, des motivations, des modalités, des collaborations, enjeux et pratiques actuelles*, Louvain, Academia Bruylant, 2012, p.18.

71 Françoise Hiraux, Françoise Mirguet *La valorisation des archives ; une mission, des motivations, des modalités, des collaborations, enjeux et pratiques actuelles*, Louvain, Academia Bruylant, 2012, p.6.

72 *Ibid.* p.176.

2.3.1 Le concept de site web

Un site web communément appelé site Internet est un ensemble de codes ou langages Hypertexte Mark up Language (HTML) lisibles par un ou des navigateurs. Ces outils permettent de créer des pages web avec des contenus accessibles partout dans le monde.

La première forme est le Web 1.0⁷³, Il est statique. L'internaute est passif et se contente de lire les publications diffusées par le service.

A partir de 2004, une nouvelle forme de site web à vue le jour, grâce à Tim O'Reilly. C'est le web 2.0⁷⁴ ou web participatif. Il est dynamique et peut supporter du texte, du son, des images, de la vidéo avec une navigation à travers un système de liens cliquables. Les liens renvoient aux différentes pages du site selon la ou les requêtes du visiteur. L'internaute est actif et participe à l'animation du site par des commentaires, des ajouts ou des modifications.

Celui que nous proposons dans le cadre de notre projet se veut dynamique avec des fonctionnalités techniques et modernes de l'édition numérique.

2.3.2 Web et libre accès aux archives

La déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales, affirmait en préface que « *l'internet a fondamentalement transformé les réalités matérielles et économiques de la diffusion de la connaissance scientifique et du patrimoine culturel. Pour la première fois, l'internet nous offre la possibilité de constituer une représentation globale et interactives de la connaissance humaine, y compris son patrimoine culturel, et la garantie d'un accès mondial*⁷⁵ ». Le web est donc une ressource technologie qui amenuise les difficultés d'accès au patrimoine culturel en général et aux archives en particulier.

Le numérique est un facteur de progrès dont l'objectif est d'accroître la connaissance et le savoir par le partage⁷⁶. Cette évolution technologique est perçue par les services d'archives comme une perche qu'il faut saisir, pour sortir de l'oubli collectif. Marie-Anne Chabin disait à ce propos que « *les archives sont reconnaissantes à la technologie numérique dont elles pourraient à bon droit faire l'éloge. Il s'agit presque d'un conte de fée ou le jeune et beau numérique vient réveiller d'un baiser attentionnée la riche et douce archive endormie*⁷⁷ ».

73 David Fayon : *Web 2.0 et au-delà : nouveaux internautes : du surfeur à l'acteur*, Economica, Paris, 2008, p.4-5

74 Ibid.p.4-5

75 Déclaration de Berlin sur le libre accès à la connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales https://openaccess.mpg.de/68042/berlindeclaration_wsis_fr.pdf consulté le 06/12/2016

76 http://www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol31_3/31-3-aubin.pdf, le 07 /08/2016

77 Marie-Anne Chabin: *Je pense donc j'archive*, Paris, Harmattan 1999, p.187.

En effet, le numérique de par sa composante qui est internet permet une diffusion et un accès plus large des archives, par le biais de site internet propre au service d'archives. Nous citerons à titre d'exemple les Archives de France⁷⁸, les Archives du Royaume de Belgique⁷⁹, les Bibliothèques et Archives Nationales du Québec⁸⁰. Qui a travers des contenus variés permettent aux internautes, d'accéder à distance à divers répertoires constitués entre autres, de registres d'états, civils et paroissiaux, de cadastres, de plan d'urbanisation etc.

Cette action vise à rapprocher les archives du public et à susciter de l'intérêt. Ferdinand Poswick déclare pour sa part, qu'« *une des valeurs ajoutées de l'informatique est évidemment le caractère universel ou planétaire de la mémoire électronique. Une fois constituée, elle devient accessible au plus grand nombre, c'est une révolution pour le domaine des archives ou les accès étaient réputés difficiles et réservés à quelques rats d'archives n'ayant pas peur de la poussière*⁸¹ ».

En plus des sites internet il y a l'appropriation positive de média social qui selon Frédéric Cavazza, est un service qui permet de développer des conversations et des interactions sociales sur la toile⁸², et dont le plus célèbre est en l'occurrence Facebook. Il offre aux services d'archives la capacité de dialoguer avec leurs publics. De mieux appréhender leurs besoins et motivations et d'y apporter des solutions. Les Archives Départementales de la Manche en sont un exemple⁸³.

Cette articulation des Archives avec les médias sociaux ne doit pas se limiter à Facebook, mais s'étendre à d'autres comme twitter, YouTube, afin que les archives s'intègrent davantage à la vie active de la société, dans tous les secteurs où l'information joue un rôle majeur⁸⁴.

2.3.3 Web et visibilité des archives

Le web représente un outil efficace pour la mise en valeur des archives. Il offre des possibilités de visibilité à un public, autre que les chercheurs, historiens, généalogistes et les professionnels du secteur de la documentation.

En effet, l'exposition virtuelle des archives est une activité nouvelle qui participe à la valorisation du patrimoine documentaire. Elle tend à prendre le pas sur l'exposition traditionnelle qui nécessite beaucoup de ressources tant physiques que financières pour son organisation.

78 <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr> consulté le 08 /12/2016

79 <http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=en-pratique&r=nos-salles-de-lecture&d=agr>, consulté le 08/12/2016.

80 <http://www.banq.qc.ca/accueil/>, consulté le 08/12/2016.

81 Cathy Schoukens et Paul servais, *l'Erreur archivistique : de la compréhension de l'erreur a la perception et a la gestion des incertitudes*, Louvain la Neuve, Academia Bruylant, 2009, p.240.

82 <https://fredcavazza.net/2009/06/29/une-definition-des-medias-sociaux/> consulté le 8/12/2016.

83 <https://www.facebook.com/archives.departementales.manche/> consulté le 08/12/ 2016.

84 Marie-Anne Chabin, *Je pense donc j'archive*, Paris, Harmattan, 1999, p.190.

En raison des difficultés économiques que rencontrent certains Etats, les ressources financières destinées à la gestion des archives en particulier et au patrimoine culturel en général subissent des réductions au profit d'autres secteurs jugés impératifs, tels que la santé, la sécurité et l'éducation.

La plateforme qu'offre le web aux archives apparait par conséquent, comme une panacée pour les services d'archives qui souhaitent faire connaître leurs fonds au grand public. « *Nouvel outil au service de la médiation culturelle, l'exposition virtuelle offre la possibilité de montrer des contenus autrement et de mettre en valeur des archives autour de thématiques ciblées. Cette forme de présentation est également adaptée pour exposer des œuvres et des réalisations spécifiques au web, permettant de toucher un public élargi d'experts et d'amateurs*⁸⁵ ». Son élaboration nécessite peu de moyens et sa promotion est assurée par le web lui-même.

En effet, le « *web marketing*⁸⁶ » qui est une stratégie de promotion numérique dédiée aux marques est présentement un outil prisé dans le secteur culturel. Bernard Hasquenoph disait à ce propos que « *Jusqu'à encore il y a peu, le buzz marketing était réservé à la promotion des marques sur le web(...) il investit désormais l'industrie culturelle, avec à l'avant-garde les maisons de disques qui l'utilisent déjà pour promouvoir albums et artistes*⁸⁷ ». Les services d'archives, les musées, les bibliothèques et autres l'utilisent pour la publicité autour de leurs événements, mais surtout dans le cadre des expositions virtuelles. Il est basé sur l'effet de "buzz"⁸⁸ qui consiste à cibler un groupe d'internautes par le biais des média sociaux afin de créer une interactivité et en espérant qu'il sera porteur du message avec un avis positif à d'autres groupes d'internautes. L'effet escompté est d'accroître le nombre de visiteurs et la visibilité.

Agathe Duhamel préconisait l'utilisation du web dans l'exposition virtuelle en ces termes « *La clientèle cible étant vaste et principalement non spécialisée, l'utilisation d'Internet était de loin le média le plus approprié. Il nous permettait de rejoindre et d'intéresser des personnes qui autrement ne se déplaceraient pas pour visiter une exposition ou pour consulter des documents au centre d'archives*⁸⁹ ». Les avantages que procurent le web aux archives à travers l'exposition virtuelle, est cette capacité à être disponible à tous et en tout temps. L'internaute visite l'exposition selon sa disponibilité et selon ses préférences en termes d'objets présentés. Aussi, l'institution a la possibilité d'effectuer des mises à jour et de l'enrichir.

L'exposition virtuelle demeure un excellent moyen de valoriser les archives. Elle permet d'offrir un accès pérenne à des ouvrages et documents anciens sur des pratiques, des outils, des traditions ou des personnalités, et d'inciter professionnels et simples amateurs à visiter les services d'archives. Thierry Claerr affirmait que « *la numérisation et l'accessibilité en ligne des contenus culturels sont essentiel à la*

85 <http://www.culturemobile.net/cultures-numerique/expositions-virtuelles> consulté le 09/12/2016

86 <http://www.definitions-marketing.com/definition/webmarketing/> consulté le 10/12/2016

87 www.louvrepour tous.fr/versailles-2-un-buzz-qui-fait,099.html, consulté le 10 /12/2016

88 <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/buzz/10910386> consulté le 10/12/2016

89 http://www.archivistes.qc.ca/cora/affichefic.php?fic=vol37_1/37_1_duhamel.pdf consulté le 10/12/2016

valorisation du patrimoine au dynamisme de la création de contenus et à l'émergence de nouveaux services en ligne. Elles contribuent à la démocratisation de l'accès à la culture, au développement de la société de l'information et de l'économie de la connaissance⁹⁰ ».

2.3.4 La valorisation numérique

« *L'impact de la migration des archives dans l'espace numérique va bien au-delà de l'accroissement du volume de documents pouvant être diffusés(...) la mise en valeur numérique décloisonne les archives et les processus de l'exploitation⁹¹* ». Les sites internet intègrent dans un seul et même lieu, l'ensemble des facettes de la mise en valeur. Ils valorisent les archives à travers les expositions virtuelles, communiquent les descriptions et les documents numérisés, et offrent des possibilités de référence par contact électronique. Les chercheurs peuvent se référer aux archives sans se déplacer, à travers des hyperliens. Françoise Hiraux estime que « *De nos jours, la numérisation du patrimoine et sa mise en ligne se sont imposées comme une priorité politique traduit par des plans de grandes envergures. Des portails et des instruments de recherches fédérés se sont bientôt ajoutés à l'édition primaire des documents et des liens conduisent désormais l'utilisateur des archives à travers une galaxie entière de dictionnaires, de thésaurus, de répertoires et de monographies⁹²* ». En ce sens que les outils d'interactions du web 2.0 sont entrés aussi dans l'univers des archives. Cette immersion est une exigence d'accéder en ligne aux documents et à des informations ciblées d'une part, le grand attrait pour les pratiques de partage et de commentaire de l'autre.

Par ailleurs, grâce au web 2.0 certains portails avec des rubriques permettent aux internautes de commenter et de s'abonner à des flux RSS qui amène les nouveautés directement dans leur boîte de courriel et de tenir des statistiques sur le nombre de visiteurs afin d'améliorer la qualité du service proposé. Par conséquent, les nouvelles technologies deviennent indispensables pour la communication et la valorisation du travail archivistique.

2.4 Etat de la question à travers la revue littéraire.

2.4.1 Etudes sur les archives en Côte d'Ivoire

Les travaux de recherches menés sur le sujet du patrimoine archivistique ivoirien ne sont pas exhaustifs. Ils se rapportent au développement de la profession d'archiviste ainsi qu'à la gestion des archives dans le pays. En effet, la perspective d'une meilleure gestion des archives a donné lieu à des

90 Thierry Claerr et Isabelle Westeel : *Numériser et mettre en ligne*, Villeurbanne, Presse de l'enssib, 2010, p.18.

91 Françoise Hiraux, Françoise Mirguet : *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*, Louvain, Academia Bruylant, 2012, p.47.

92 Françoise Hiraux, Françoise Mirguet : *La valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*, Louvain, Academia Bruylant, 2012, p.7.

questionnements suite aux constats de dégradation et de dysfonctionnements notables au niveau de l'organisme dépositaire.

La première étude⁹³ était commanditée par UNESCO en 1973. Elle visait l'évaluation des activités de l'institution et son développement. Cette étude avait préconisé la construction d'un nouveau bâtiment des archives, le recrutement de techniciens et la gestion automatique des archives par l'utilisation d'outils informatiques. Si la seconde recommandation a trouvé un écho favorable, la première et la troisième sont restées sans suites.

La deuxième étude⁹⁴ expose le rôle des archives dans le contexte de développement de la Côte d'Ivoire ainsi que les difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels du secteur. Il s'agit entre autre, de l'absence de politique nationale et de législation qui encadrent les archives.

La troisième étude⁹⁵ expose le contexte de la communication et de la valorisation des archives. Elle souligne la nécessité de favoriser l'accès aux archives. Elle propose comme axe de solution, la construction d'un nouveau bâtiment aux normes archivistique moderne, une réorganisation de l'institution avec la création d'un service de communication ainsi que la mise en œuvre d'action de mise en valeur des archives. Cet appel qui sonne comme un plaidoyer pour des mesures en faveur de l'amélioration des conditions de diffusion et de visibilité des archives, n'a pas encore trouvé d'écho favorable auprès des décideurs.

2.4.2 Approche littéraire de la communication des archives

Elle s'appuie sur une approche développée par Evelyne Vandevorde « *La communication des archives : de la communicabilité à l'accessibilité*⁹⁶ », sur les conditions et les possibilités d'accès à l'information. L'auteur affirme que l'accès à l'information est devenu un droit fondamental pour les citoyens de toutes les sociétés qui se disent démocratiques. Car les hommes y ont reconnu l'arme privilégiée de la conquête de leur liberté. Le rôle de l'archiviste dans cet univers est de rendre cette information accessible à un public plus large. Cette accessibilité passe par des étapes en amont qui sont nécessaires à la communication des archives. Il s'agit de l'évaluation, la description, l'inventaire, la conservation et la préservation. C'est après toutes ces opérations que nous pouvons parler de communication.

Dans la communication des archives, le médiateur qu'est l'archiviste, se doit de protéger les informations relatives aux citoyens à savoir ses opinions politiques, religieuses, sociales ainsi que ses acquis. Ces informations revêtent un caractère personnel et individuel. Leur diffusion peut porter une

93 <http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000043/004351fo.pdf> consulté le 10/01/2017

94 <http://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/11606/12553> consulté le 09/12/2016.

95 Dédo Dago Florent : *Communication et valorisation des archives en Côte d'Ivoire*, Alexandrie, Université Senghor, 2003.

96 Evelyne Vandevorde : *La communication des archives : de la communicabilité à l'accessibilité*, Academia Bruylant, Louvain, 2005, p. 149.

atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes concernées. Cependant, quand bien même elles sont du ressort du domaine privé, les informations personnelles revêtent aussi un caractère social pour la recherche historique en histoire et dans la rédaction des bibliographies des hommes illustres ou notoires. En ce sens que, « *toute société a besoin de se rappeler autant de ses personnalités que de l'ensemble de ses membres. Et cette mémoire collective, à son tour enrichit la mémoire individuelle de chacun de ses membres*⁹⁷ ».

Outre, les conditions de communicabilité des archives personnelles, il est essentiel pour l'archiviste de rendre accessible l'information publique. Ceci dans une logique de transparence administrative et de démocratisation de l'information, de manière à rendre le gouvernement plus transparent et par conséquent plus responsable. La communication de l'information a pour effet de prévenir les dérapages et les gaspillages, à rendre les citoyens mieux à même de juger du rendement de leurs gouvernants. Elle contribue à faire d'eux des électeurs éclairés et concrétise le principe selon lequel, l'information recueillie à des fins publiques et payée par le peuple appartient au peuple. Stéphane Ipert le souligne en ces propos : « *l'accès aux archives est un droit et il ne saurait être question de l'interdire*⁹⁸ ». Il est donc impératif de favoriser l'accès de tous aux archives et dans le respect de la législation nationale de chaque Etat.

Dans ce même sillage qui est celui de la communication des archives, Jean Yves Rousseau affirme que « *l'accès à l'information constitue, dans un nombre grandissant de pays, un droit fondamental que possède tout citoyen*⁹⁹ ». A cet effet, selon l'auteur, il appartient à chaque Etat de donner un libre accès à l'information qu'il génère. Il soutient aussi que, dans un processus de mise à disposition de l'information aux publics, il est politiquement correcte pour l'Etat d'émettre des réserves voire des restrictions, quant à la diffusion des renseignements personnels.

Il estime aussi que, la diffusion des archives est devenue une mission pour les services d'archives qu'à partir du 20^{ème} siècle, par le biais de la copie, la reproduction et l'exposition thématique de documents. Le numérique s'y est introduit par le biais du microfilm, qui s'est révélé à cette époque un support de conservation et de diffusion remarquable. Il a permis de diffuser des fonds et des séries de documents et d'en augmenter l'accessibilité¹⁰⁰.

Aujourd'hui, avec l'évolution de la technologie et les innovations numériques une nouvelle ère s'est ouverte au mode de communication des archives. Par conséquent, « *les archivistes doivent réexaminer leurs concepts traditionnels, leurs principes et leurs méthodes et modifier ou remplacer les pratiques*

97 Evelyne Vandevoorde : *La communication des archives : de la communicabilité à l'accessibilité*, Academia Bruylant, Louvain, 2005, p. 29.

98 Ibid. p 21.

99 Jean-Yves Rousseau, Carol Couture : *Les fondements de la discipline archivistique*, Canada, Pesses de l'université du Québec, 2008, p.152

100 Jean-Yves Rousseau, Carol Couture : *Les fondements de la discipline archivistique*, Canada, Pesses de l'université du Québec, 2008. p.30.

*transmises qui ne conviennent plus aux besoins actuels*¹⁰¹ ». En ce sens que les TIC se développent pour répondre au mieux aux nouveaux besoins d'accès et de diffusion de l'information. Les centres d'archives doivent s'imprégner des avantages qu'ils présentent afin d'améliorer les services offerts et de toucher un grand public.

2.4.3 Approche littéraire de la valorisation des archives

Cette réflexion est issue de « *La valorisation des archives : Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*¹⁰² ».

La valorisation est une ambition collective visant à construire un vaste système documentaire depuis des décennies. Elle n'est pas une action spontanée, mais plutôt planifiée et organisée dans son élaboration et fait appel à l'ingénierie. En ce sens que, l'exigence de transparence, de la démocratie contemporaine voudrait une publicité autour des archives des gouvernants. Cet état de fait, pousse les Etats de droit à mettre en place le "E-gouvernement"¹⁰³ afin d'informer les citoyens en temps réel des différentes décisions et actions à mener via le numérique ou web. Cette modernisation de la valorisation des archives dans le système administratif vise à la servitude du droit des citoyens. En ce sens que, le paysage de la valorisation contemporaine des archives est structuré par des mots tels que la transparence, l'accessibilité et la réutilisation.

101 Françoise Hiraux et Françoise Mirguet : *la valorisation des archives: une mission, des motivations, des modalités, des collaborations : enjeux et pratiques actuels*, Louvain, Academia Bruylant, 2012. p.x.

102 Ibid. p.192.

103 https://fr.wikipedia.org/wiki/Administration_électronique
L'E-gouvernement désigne l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les administrations publiques visant à rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers et à améliorer leur fonctionnement interne. Consulté le 28/02/2017

3 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3.1 Les outils de la recherche

Dans cette étude nous avons adopté une démarche méthodologique qui s'articule autour de trois axes, que sont :

- la recherche documentaire ;
- la collecte des données qui comprend, les questionnaires, les entretiens directs et semi-directs;
- l'expérience du stage professionnel.

3.1.1 *La recherche documentaire.*

La recherche documentaire a permis de mieux comprendre et de baliser notre sujet, à travers la définition des mots clés qui constituent le thème de notre étude. Il s'agit du concept de "*communication*" et de "*valorisation*" des archives, ainsi que la relation qu'entretient le patrimoine archivistique avec le patrimoine culturel. Elle a permis aussi d'entrevoir les possibilités qu'offre le web aux centres d'archives dans le processus de libre accès et de mise en valeurs des documents.

Elle a contribué également à établir que le sujet n'a pas encore été traité sous la même approche ou n'a encore jamais subi de réflexion dans notre contexte.

Dans le cadre de notre approche, nous avons consulté des ressources sur support physique et numérique. Il s'agit entre autre d'ouvrages généraux relatifs au patrimoine culturel, d'articles de presse, d'actes de colloque, et de mémoires rédigés par les étudiants du département Culture de l'Université Senghor d'Alexandrie. Ces mémoires ont pour la plupart, pour centre d'intérêt la gestion des archives et les avantages du numérique. Nous avons exploré aussi des ouvrages spécialisés en archivistique et en technologie de l'information et de la communication. Des livres électroniques, des billets de blog, des thèses en ligne, et sites internet spécialisés tels que Hal Archives ouvertes, le portail international archivistique francophone (PIAF), arch.be, le conseil international des archives (CIA) etc...ont également été consultés

3.1.2 *La collecte des données*

Cette opération s'est effectuée tout au long de notre formation, à la bibliothèque de l'Université Senghor d'Alexandrie, au Campus Numérique Francophone d'Alexandrie, à la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire qui est l'institution de notre étude ainsi qu'aux Archives Générales du Royaume de Belgique lieu de notre stage professionnel. Il s'agit de questionnaires administrés au personnel et aux usagers de la DANCI et d'entretiens avec les responsables du service numérisation et préservation, et du service de communication au public des AGR.

❖ Enquêtes

L'enquête a porté sur une population de soixante-cinq personnes. Les cibles étaient le personnel et le public de la DANCI dans son ensemble.

Au plan professionnel l'enquête a permis de recenser les difficultés que rencontre le personnel et de mesurer l'ampleur des tâches à accomplir. Il en ressort le désir ardent de disposer d'outils informatiques, de numérisation pour mieux conserver les documents fragiles, mais aussi pour afficher une efficacité et une célérité dans les recherches. Le projet professionnel a suscité l'adhésion du personnel et du public. La réalisation du projet est une nécessité pour l'institution selon les acteurs, dans un monde enclin au numérique. Il permettra une diffusion des archives en temps réel et favorisera l'accès à un large public. Il servira de vitrine pour une valorisation qui conduirait à une prise de conscience de l'existence des archives, tant au niveau des spécialistes des sciences de l'information, qu'au niveau du citoyen lambda.

Au niveau du public, l'enquête a révélé des insuffisances dans la communication et la valorisation des archives. Les usagers estiment que l'incapacité à disposer de certains documents utilisés par d'autres chercheurs, constituait un frein à leurs travaux. Aussi, l'impossibilité de préparer les visites via un contact électronique et de consulter les répertoires ou documents à distance est un facteur de ralentissement dans leurs recherches. Conscient de l'importance de la problématique, ils souhaiteraient vivement que ce projet voit le jour, afin de contribuer efficacement et aisément à la transmission et à l'acquisition du savoir.

❖ Les entretiens

Nous avons également mené des entretiens directs sur le lieu du stage avec des responsables techniques et administratifs en charge de la numérisation et de la communication des archives, ainsi qu'un entretien semi-direct avec un responsable de la DANCI. Le but de ces entretiens était de comprendre à travers le discours de nos interlocuteurs, la place que les décideurs accordent aux archives, ainsi qu'à leur présence sur internet dans la mise en œuvre des processus de communication, de valorisation et de transmission du patrimoine archivistique. Les personnes ressources interviewées constituent un échantillon de quatre personnes qui ont bien voulu se soumettre au guide d'entretien¹⁰⁴ élaboré à cet effet.

104 Annexe 3 - 5

Tableau 3 : Grille d'entrevue

N°	Personnes ressources	Qualité	Axes de l'interview	Lieu
1	Rolande Depoortere	Responsable du service préservation et accès numérique	- La diffusion numérique des archives - La dématérialisation des archives	DIGIPAT-AGR Bruxelles
2	Stéphanie Deschamps	Responsable du service communication au public section Francophone	- La relation avec les utilisateurs - L'apport des réseaux sociaux Facebook et YouTube dans la communication et la valorisation des archives	AGR
3	Geertje Elaut	Responsable du service communication au public section flamande	- Les éléments de la valorisation des archives en ligne	AGR
4	Elvis Kokou Dabla	S/Directeur de la Documentation et de la Recherche Administrative à la DANCI	- les priorités de la DANCI - Les enjeux de l'internet pour la DANCI	Skype

Source : auteur, 2016

3.1.3 Expérience du stage

Dans le cursus de notre formation en vue de l'obtention du Master en développement, un stage professionnel de dix semaines est recommandé à mi-parcours. L'objectif de ce stage, est de nous mettre en situation professionnelle, afin d'évaluer nos connaissances et aptitudes en entreprise, dans un cadre favorable à l'activité pratique. Aussi, nous permettre d'acquérir des connaissances nouvelles et de renforcer nos capacités à l'effet d'être opérationnel à la fin de notre formation. Ce stage vise également à fournir des outils et des orientations susceptibles de nous éclairer dans nos recherches, ainsi que dans la rédaction de notre mémoire de fin cycle. C'est dans cette perspective que nous avons effectué notre stage aux Archives Générales du Royaume de Belgique. Nous avons choisi ce lieu à cause de son caractère scientifique, politique et technique dans le cadre de la gestion des archives.

❖ Présentation de la structure d'accueil

Les Archives Générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, sont une Institution Scientifique des Services publics fédéraux de la Belgique. Elles font partie du service public fédéral de programmation politique scientifique. L'institution est composée des Archives Générales du Royaume à Bruxelles et de 18 dépôts des Archives de l'État à travers le pays. Les AGR sont installées à la rue de Ruysbroeck à Bruxelles. Elles constituent aussi le siège de la Direction Générale des Archives de l'État à laquelle sont rattachés tous les dépôts provinciaux et ceux de la capitale.

Installées dans les anciens bâtiments des papeteries Haeseldonckx, dans le quartier Dansaert à Bruxelles, ma structure d'accueil se dénomme AGR 2 – Dépôt Joseph Cuvelier. Elle est sous la coupole

des AGR. Elle a ouvert ses portes en 2011. Elle constitue la section 5 des Archives Générales du Royaume. Elle assure la gestion des archives contemporaines issues des services publics. Les AGR 2 disposent de cinq dépôts que sont Houblon 2 ; 3 et 4 ainsi que Vandenbranden 1 et 2. Ces dépôts peuvent accueillir jusqu'à 49 km d'archives linéaires. Elles possèdent une salle de consultation qui répond aux normes actuelles en termes de communication des archives, une salle d'exposition dédiée à la valorisation et une bibliothèque.

❖ Activités menées

Au cours de notre stage, nous avons eu à mener plusieurs activités. D'une part des activités liées aux fondamentaux de la pratique archivistique, et d'autre part, des activités qui ont une relation directe avec notre sujet de recherche.

- Au niveau de la pratique archivistique

Les activités étaient axées sur l'inventaire des fonds versés, suivi d'une description systématique des différents dossiers et liasses qui les composent. Cette opération avait pour but de faciliter la compréhension, le repérage, et l'exploitation des documents. Elle avait pour avantage de faciliter la conception des répertoires.

Au cours de ce stage, des séances de formation d'utilisation de logiciel et d'outils technologiques nous ont été accordées. Il s'agit de "*Webshop*", logiciel qui permet l'établissement des cartes de lecteurs dotées de code-barres ainsi que le "*Copibook*", qui est un scanner conçu pour numériser jusqu'au format A2, les documents simples ou reliés sans les dégrader pour une mise en ligne.

- Au niveau de la recherche

Le stage a permis de mieux cerner le sujet de recherche et de le recadrer, afin qu'il soit en adéquation avec le problème posé, de manière à exposer les difficultés liées à la communication et à la valorisation du patrimoine archivistique ivoirien et, de proposer d'éventuelles solutions. Il nous a aussi permis de comprendre le mode d'exécution et de mise en place d'un site web et les exigences induites par ce procédé, tant sur plan humain que technique.

Au nombre des activités menées pendant ce stage nous pouvons y inclure les visites dans les centres d'archives de certaines institutions du Royaume de Belgique. Telles que, les Archives du Palais Royal, les Archives de l'Office des Etrangers pour une prise de conscience de l'utilité des archives pour les institutions et les citoyens.

3.2 Le traitement des données

Les données recueillies par le biais de questionnaires s'inscrivent dans le cadre d'une étude quantitative. Elles sont issues des avis des usagers et du personnel de la DANCI. Nous avons élaboré deux questionnaires sur un échantillon de 65 personnes dont 15 administrés au personnel et 50 aux usagers. Les questions portaient essentiellement sur :

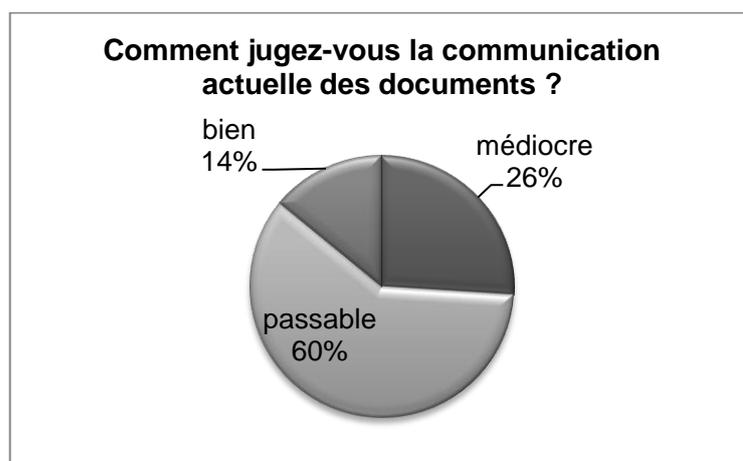
- la communication et la valorisation des archives ;
- la création d'un site internet ;
- les avantages offerts par un site internet ;
- l'intérêt de la numérisation.

3.2.1 Observation du terrain

L'internet est un outil qui facilite le transfert des informations entre les individus. Il contribue à la diffusion des données et les rend accessibles à un public plus large. Il permet à l'entité émettrice d'augmenter sa visibilité auprès des internautes et d'accroître le nombre de ses visiteurs. Dans le cas de notre étude, nous avons constaté que l'absence de cet outil à la DANCI représente un frein à la communication et à la valorisation des archives, ainsi qu'à la visibilité de l'institution.

Les populations enquêtées ont adhéré à l'idée de création d'un site web pour ladite institution. Par ailleurs, elles préconisent un soutien plus accru de l'Etat dans la prise en charge et la gestion des archives publiques en Côte d'Ivoire. Les figures suivantes nous permettront de voir de façon détaillée les statistiques de cette démarche.

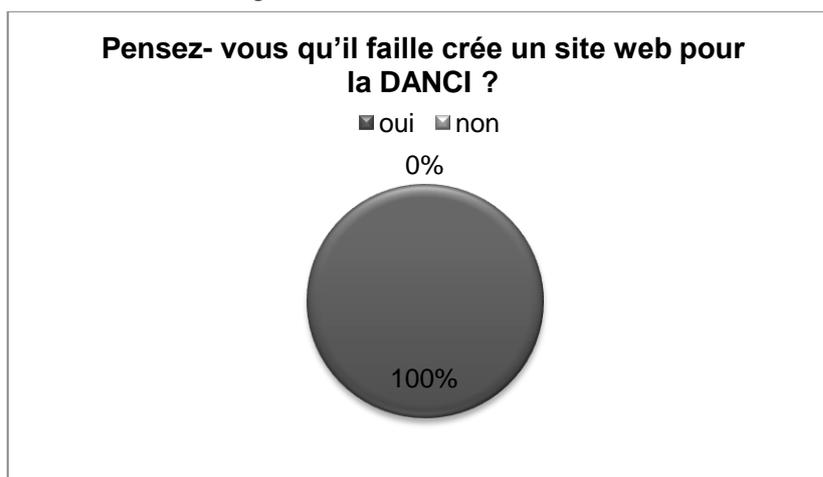
Figure 1 : Etat de la communication des archives



Source : auteur, 2016

Commentaire : Sur une population de 50 personnes enquêtées, 14% affirment être satisfaites du service. 60% estiment ne pas être complètement satisfaites du service. Par contre 26% jugent que le service n'est pas de qualité. Cette statistique nous permet de déduire que la qualité du service au niveau de la communication mérite une amélioration.

Figure 2 : Nécessité d'un site web

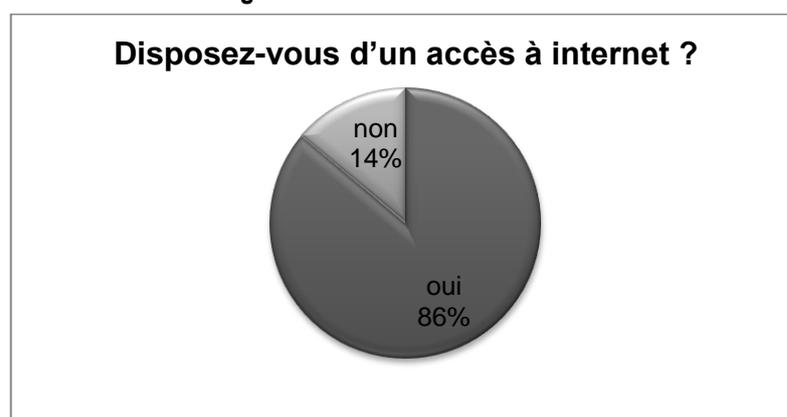


Source : Auteur, 2016

Commentaire : Sur une population de 65 personnes enquêtées, 100% ont affirmé qu'il est nécessaire de créer un site web à la Danci. Cette statistique nous permet de dire que le site web est un élément indispensable pour une meilleure communication et valorisation des archives.

NB : les enquêtées estiment que la création d'un site web permet de planifier les visites, de faciliter les recherches, d'avoir des informations à distance, et de consulter les archives à distance. Ce qui limite les voyages et les déplacements aux heures de travail et assure un gain de temps. Ils affirment que le site internet permet aux populations qui résident à l'intérieur du pays d'avoir accès aux fonds d'archives. Par conséquent, ils préconisent sa création.

Figure 3 : taux d'accès à internet



Source : Auteur, 2016

Commentaire : Ce graphique démontre que l'usage de l'internet est quasi présent dans les habitudes des usagers et du personnel, 86,15% des réponses confirment cet état de fait. Seul 13,84% de cette population reste encore en marge de l'utilisation de ce média.

Figure 4 : la visibilité



Source : Auteur, 2016

Commentaire : Ce graphique nous permet de déduire que le site web est une vitrine qui peut étendre la visibilité de l'institution, vu le taux d'approbation qui est de 100% des personnes enquêtées, ce qui conforte notre position, dans l'utilisation de ce média pour vulgariser les archives, et faire connaître l'institution qui les abrite.

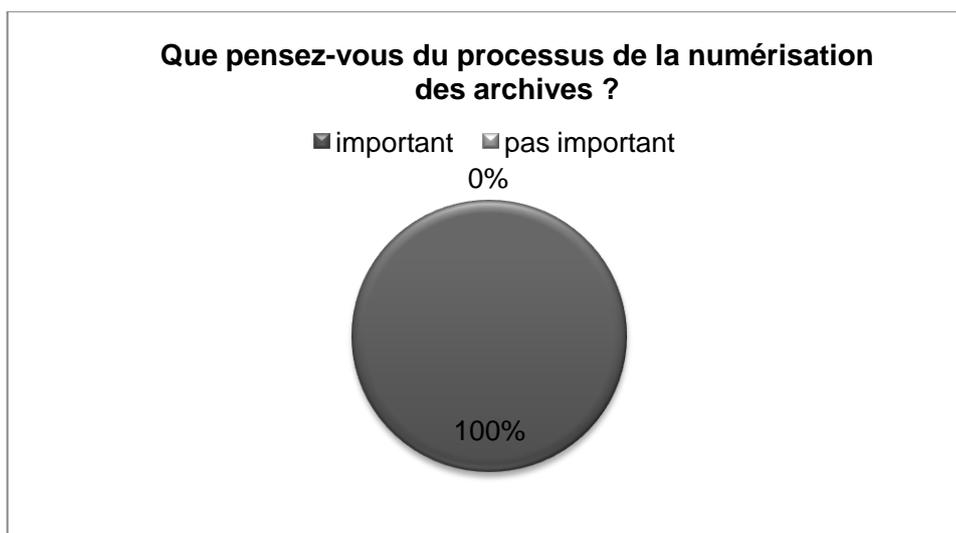
Figure 5 : la disponibilité des documents



Source : auteur, 2016

Commentaire : Ce graphique démontre que 78% des enquêtées ont connu un ralentissement voire un frein dans leurs travaux. Cette situation résulte de l'absence ou de l'indisponibilité de certains documents. Ils estiment que ce fait impacte négativement leur rendement.

Figure 6 : l'utilité de la numérisation



Commentaire : Le taux d'approbation, permet d'affirmer que la numérisation est un processus qui est important dans la diffusion et la mise en valeur des archives.

NB : Les populations enquêtées estiment que la numérisation des documents permettra un accès aux documents fragiles, du fait de leur état de dégradation avancée. Aussi, elle permet de multiplier le nombre d'utilisateurs qui consultent un même document au même moment, et facilite la recherche.

3.2.2 Vérification des hypothèses

Une synthèse des données collectées à travers l'enquête par questionnaire et les statistiques issues qui sont exposées plus haut, établit que 26% des répondants estiment que la communication des archives au stade actuel est non satisfaisante, 60% la trouve passable et enfin 14% la trouve satisfaisante. Une analyse de ces chiffres met en évidence la faiblesse des moyens utilisés dans cette activité. Le résultat de l'analyse met en évidence les difficultés d'accès et de mise en valeur des archives. Ce qui confirme que les fonds d'archives de la DANCI ont besoin d'être communiqués et valorisés. L'hypothèse 1 est donc vérifiée.

Si 100% des répondants au questionnaire estiment que la création d'un site web est un moyen pour la DANCI d'améliorer ses actions de diffusion et de mise en valeur des archives, seules 85,15% de cette population confirment avoir un accès à ce média. Aussi 100% des répondants de cette même population estiment que l'internet peut constituer une valeur ajoutée à la visibilité de l'institution. Ce qui confirme que la création d'un site d'internet favorise l'accessibilité à l'information d'intérêt public, contribue à sa mise en valeur et améliore la visibilité de l'institution. L'hypothèse 2 est aussi confirmée.

3.2.3 Limites de la méthodologie

Nous avons été confrontés à un certain nombre de difficultés du point de vue méthodologique dans la rédaction de ce mémoire. Au premier plan, la recherche documentaire a été freinée par l'insuffisance de

documentation sur la problématique posée. Nous nous sommes limités à l'exploitation de données européennes et canadiennes pour enrichir la réflexion sur la thématique. De même, l'absence d'études exhaustives sur le patrimoine archivistique à constituer un frein. Pour faire face à ces difficultés, nous avons procédé à des entretiens directs et semi-directs. Les questionnaires administrés n'ont pas tous été remplis correctement par les usagers et le personnel. Les dix semaines de stage n'ont pas été suffisantes pour le déroulement de certaines activités programmées par la structure d'accueil. Cependant la qualité des documents consultés, les questionnaires et l'expérience du stage ont permis de pallier aux difficultés rencontrées et de parvenir aux résultats qui sont exposés dans ce mémoire.

4 Création et animation du site internet « archivesnationales.ci » pour la communication et la valorisation des archives nationales ivoiriennes.

Ce dernier chapitre est consacré à l'élaboration d'une proposition de projet dans le but d'apporter une contribution pour améliorer l'accès aux archives et la visibilité des Archives Nationales sur internet, par la conception d'un site web, tout en tenant compte des constats effectués et des résultats d'analyse des données. L'exemple de la plateforme des Archives Générales du Royaume de Belgique nous a convaincu dans cette perspective.

En effet cette plateforme est une porte d'entrée de choix dans le monde des archives. Elle contribue à la diffusion et favorise l'accès à l'information d'intérêt public. Elle autorise des consultations de répertoires à distance. Elle améliore la visibilité de l'institution et valorise le travail des archivistes. C'est un véritable outil de rapprochement des archives des utilisateurs et de partage des informations qu'elles contiennent. Elle se présente comme un modèle intéressant au vu de ce qui se fait dans les autres pays développés, nous nous en sommes donc inspirés.

Le site web « *archivesnationales.ci* » profitera aux professionnels du secteur de l'information documentaire, car il contribuera à la mise à jour des connaissances relatives à la pratique archivistique. De plus, il permettra à la DANCI d'être en contact avec ses homologues africains et européens. Il sera une fenêtre ouverte sur le monde, une plateforme collaborative et participative pour le grand public et une bonne promotrice du patrimoine documentaire en particulier et culturel en général.

4.1 Présentation du projet

« *Archivesnationales.ci* » est un projet qui vise à croître la diffusion et la valorisation du patrimoine archivistique ivoirien. Le maître d'ouvrage est, en l'occurrence, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. C'est l'organe étatique dont dépend la DANCI. Ce projet vise à favoriser la prise en compte du numérique dans la communication et la valorisation des archives. Les activités à mener dans le cadre de ce projet sont conditionnées par l'utilisation d'un média numérique. Il s'agit d'un site web pour favoriser l'accès aux archives et améliorer la visibilité des Archives Nationales.

En effet, Internet représente un outil susceptible de mettre en perspective les valeurs et les richesses que contiennent les archives en termes d'information. Il est à même d'aider à l'insertion de la DANCI dans les réseaux et portails internationaux dans le domaine archivistique.

Ce site internet est une solution aux différents problèmes que rencontrent les usagers dans leur quête d'information véritable. Il prend en compte les nouvelles fonctionnalités connues des meilleurs sites web dans le domaine archivistique et il tient compte des besoins estimés par les usagers dans sa conception. A cet effet, son élaboration est assignée à un personnel hautement qualifié et doté de ressources matérielles et financières dédiées à cette fin.

4.2 Objectifs du site web

Le site Web dédié sera un espace d'information, de communication et outil de promotion. Ce projet poursuit les objectifs suivants :

4.2.1 Objectif général

- favoriser l'accessibilité et la visibilité des archives en Côte d'Ivoire.

4.2.2 Objectifs spécifiques :

- contribuer à la sauvegarde de la mémoire administrative ;
- construire une identité nationale autour des archives ;
- permettre au public de participer à la médiatisation des archives;
- offrir au grand public la possibilité d'accès aux répertoires des fonds d'archives ;
- constituer une base de données documentaire ;
- contribuer à la visibilité de la DANCI.

4.3 Le public cible

Ce site s'adresse principalement aux chercheurs, généalogistes, spécialistes des sciences de l'information documentaire, aux journalistes et professionnels de la communication, ainsi qu'au grand public. Il s'adresse également aux décideurs politiques qui financent les projets de développement.

4.4 Les partenaires

Les partenaires du projet sont les différentes administrations productrices des archives. Il y a aussi les partenaires nationaux privés tel que les fournisseurs d'accès à internet. Au niveau des partenaires publiques, nous aurons besoin des services techniques de la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) pour la conception du site.

La réussite de cette plateforme implique aussi l'accompagnement de certaines institutions internationales à savoir les Archives de France pour une expertise, le Conseil International des Archives pour le respect et l'utilisation des normes internationales en matière de diffusion numérique des archives.

4.5 Résultats attendus

- la sauvegarde de la mémoire administrative est assurée ;
- une identité nationale est construite autour des archives ;
- le public participe à la médiatisation des archives;
- le grand public a accès aux répertoires des fonds d'archives ;

- une base de données documentaires est conçu ;
- la DANCI est visible

Tableau 4 cadre logique du projet

		Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérifications des indicateurs
Objectif général	favoriser l'accessibilité et la visibilité des archives en Côte d'Ivoire	500 visites du site par jours	rapport de visite du site
Objectifs spécifiques	1- contribuer à la sauvegarde de la mémoire administrative	100% des documents versés sont consultables	Bordereaux de versement
	2- construire une identité nationale autour des archives	Augmentation de 50% des ressources allouées aux archives	le budget des archives nationales
	3- permettre aux publics de participer à la médiatisation des archives;	nombre consultation et de commentaire.	rapport visite site web
	4- constituer une base de données Documentaire	50% (Pourcentage est faible) du fonds d'archives numérisé	recollement du fonds
	5- offrir au grand public la possibilité d'accès aux répertoires des fonds d'archives ;	Nombre de consultation par zones géographique	rapport du site web
	6- contribuer à la visibilité de la DANCI	Augmentation de 20% du nombre de visiteurs chaque année	registre des visites
Résultats attendus	1- la sauvegarde de la mémoire administrative est assurée ;	90% du répertoire des fonds mis en ligne	rapport d'activité
	2- une identité nationale est construite autour des archives ;	Prise en compte des archives dans le plan national de développement augmentation du budget 50%	ligne budgétaire
	3- le public participe à la médiatisation des archives;	Nombre de partage de l'URL	rapport site web
	4- une base de données documentaires est conçu ;	30 % du fonds numérisé	recollement du fonds
	5- le grand public à accès aux répertoires des fonds d'archives.	Augmentation de 30% du nombre d'internaute	rapport site web
	6- la DANCI est visible.	100 visiteurs par jours.	registre des visites

4.6 Développement du site

Le développement du site doit intégrer les outils suivants :

- un moteur de recherche interne au site ;
- des outils statistiques pour mesurer les audiences;
- une interface de mise à jour du site ;
- une interface de géo localisation via Googlemaps ;
- une interface Facebook pour des échanges communautaires et les partages ;
- une interface YouTube pour la diffusion de vidéo.

Le développement sera commenté, documenté et devra contenir des informations au sujet des éléments techniques comme les codes sources informatiques.

4.6.1 *Contenus et arborescence du site Web*

Le site web dédié est une plateforme multimédia qui offrira aux internautes la possibilité de consulter des répertoires numériques sur les fonds disponibles, d'avoir accès sous la forme numérisées aux documents fragiles et sensibles à la manipulation. Il permettra d'établir un contact étroit avec les utilisateurs et de partager des informations. Il comportera aussi des vidéos, des contenus éditoriaux, des photos, des images des textes de divers formats. Il diffusera des actualités sur les archives ainsi que les opportunités en termes de formations et de stages techniques à l'endroit des professionnels des sciences de l'information documentaire.

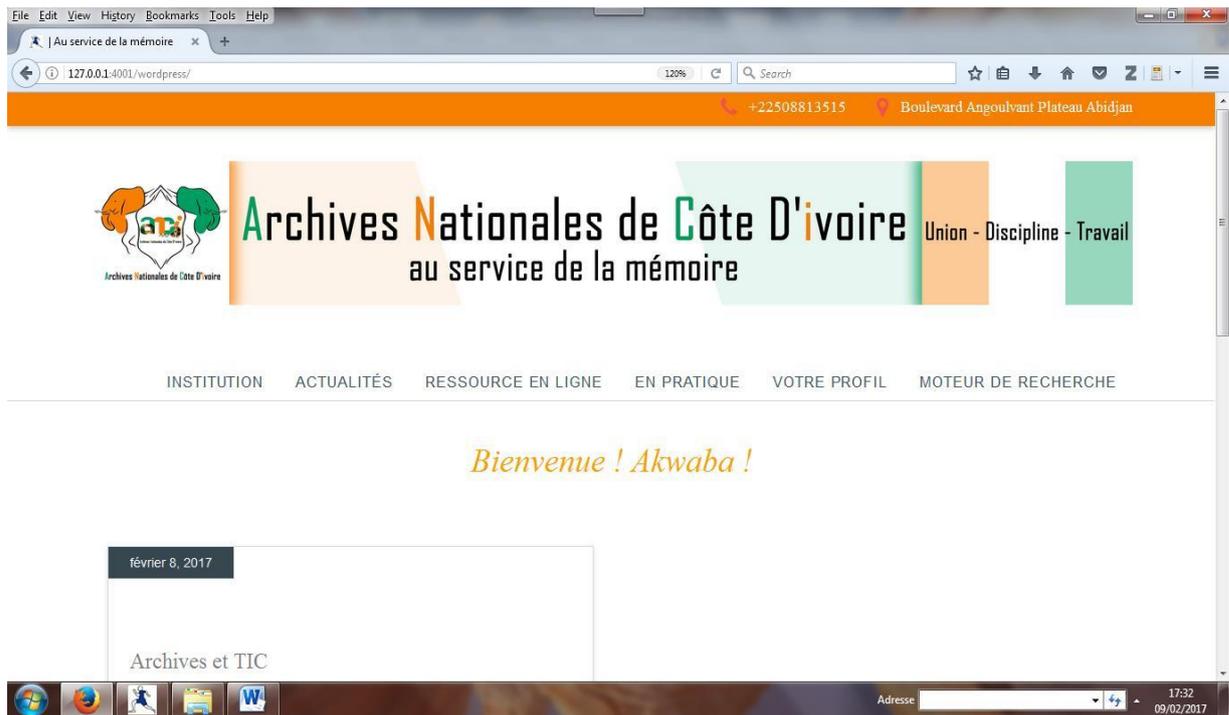
En somme toutes les ressources documentaires indispensables à la gestion d'un service ou centre d'archives y seront publiées.

L'arborescence proposée présente six rubriques dans le menu de haut de page en bande horizontale, les unes à côté des autres. Il s'agit des principales rubriques que sont, Institution, Actualités, Ressources en ligne, Pratique, Moteur de recherche et Votre profil. Leurs intitulés indiquent les contenus thématiques auxquels ils permettent d'accéder.

Au-dessus du menu principal dans l'angle gauche nous aurons le logo, au centre le nom et la devise de l'institution et à droite le drapeau et la devise du pays. En toile de fond nous auront les couleurs du drapeau national. Quant au pied de page il comportera l'icône d'accès aux réseaux sociaux et les mentions légales.

Sous la forme schématique, elle se présente comme suit avec les rubriques principales.

Image 8 : L'esquisse du site web



Source : auteur, 2017

4.6.2 Contenu des rubriques

❖ Institution

Elle fera l'historique de la DANCI, présentera ses missions, ses objectifs ainsi que son organigramme, et les rapports annuels d'activités. Elle apportera toute autre information visant à apporter de la visibilité et de la compréhension sur les modalités de dons et de plaintes.

❖ Actualités

Elle donnera des informations pertinentes sur les événements en cours et à venir, à savoir les journées d'étude, les conférences, les expositions, les offres de formations et autres activités.

❖ Ressources en ligne

Cette rubrique donnera accès aux bases de données thématiques constituées. Elle accordera une place de choix dans la recherche d'information sur les séries de fonds disponible, les publications, les expositions virtuelles. Cette rubrique permettra aussi aux internautes de soumettre des interrogations via la foire aux questions.

❖ En pratique

Elle est dédiée aux usagers. Elle diffusera des informations pratiques sur la consultation des documents en salle. Il s'agit des formalités relatives à la consultation, les horaires d'ouverture, les conditions de reproduction, les tarifs en vigueur.

❖ Moteur de recherche

Elle permettra d'effectuer des recherches dans les archives, de localiser les producteurs d'archives, de trouver des personnes dans les registres d'états civils qui seront mis en ligne. Elle contribuera à améliorer les conditions de travail.

❖ Profil

Elle vise à identifier les différents profils des usagers, afin d'adapter au mieux le contenu du site web à leurs besoins. Aussi, elle permettra de faire des statistiques sur les professions qui consultent couramment les archives.

4.6.3 Charte graphique et charte éditoriale

L'ergonomie est un critère prépondérant dans le succès d'un site web¹⁰⁵. Par conséquent, la charte graphique et la charte iconographique devront tenir compte des principaux critères d'ergonomie proposés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : L'ergonomie "archivesnationales.ci"

Critère	Sous-critère	Description
Sobriété 	simplicité	le site web évitera les surcharges dans sa présentation.
	peu chargé	privilégier les animations pour faire passer les messages.
Lisibilité 	clarté	les textes seront suffisamment aérés.
	structuration	la structuration des textes en différents niveaux, pour faciliter la lecture
	organisation	la hiérarchisation des éléments par niveau d'importance.
Utilisabilité 	facilité de navigation	l'application de la règle des «3 clics », toutes les informations seront accessibles en moins de 3 clics
	repérage	la présence de logo sur toutes les pages du site et une charte graphique uniforme pour orienter les internautes.
	liberté de navigation	la possibilité est accordée à l'utilisateur de revenir à la page d'accueil et aux principales rubriques par un simple clic
	visibilité de l'adresse	l'affichage de l'url des pages consultées par l'internaute.
	tangibilité de l'information	le référencement des informations présentent sur le site, c'est-à-dire la date de mise à jour et l'auteur.
	homogénéité de la structure	les éléments de navigation doivent être situés au même endroit sur toutes les pages.
Rapidité	temps de chargement	le temps d'affichage des pages sera optimisé par l'usage d'une connexion internet haut débit.

105 David Fayon : *Le web2.0 et au-delà : nouveaux internautes : du surfeur à l'acteur*, Paris, Economica, 2008, p.84.

	images optimisées	la taille des images n'excédera pas 30 ou 40 ko maximum. une exception sera faite aux images de hautes résolutions un peu lourdes
	images non redimensionnées	les images seront implémentées dans leur taille réelle, sans redimensionnement.
Interactivité 	liens hypertextes	permettre aux internautes de naviguer avec souplesse à travers les liens hypertextes avec de multiples parcours.
	découpage de l'information	scission des informations, par la conception de titres incitatifs liés à un lien hypertexte qui conduit à l'article. le but est de permettre au visiteur de mieux assimiler l'information et, dans certains cas de susciter sa curiosité.
	facilitation des échanges	l'utilisation d'outils statistiques et l'implémentation de réseaux sociaux dans le développement du site faciliteront l'échange avec les visiteurs, et permettrons notamment de recueillir leurs impressions et leurs demandes, en vue de faire évoluer le site.
Adaptabilité 	redimensionnement des polices	personnalisation de la taille de police avec les boutons "a+" et "a-" pour un confort de lecture souhaité.
Accessibilité 	l'interopérabilité.	le respect des standards, en particulier les recommandations d'accessibilité du w3c, permettront l'interopérabilité du site web, c'est-à-dire être consultable par différents clients logiciels
	transparence des formats	l'utilisation du html permet la consultation des formats utilisés en mode texte
	légende	les légendes et les choix des couleurs prendront en compte les normes et standards internationaux.
	choix des couleurs	un accent sera sur mis sur le choix des couleurs, pour assurer aux personnes souffrant d'une perception des couleurs de surfer en toute tranquillité.
	contraste adapté	le niveau de contraste entre la couleur d'arrière-plan et le texte en avant plan seront étudiés pour en permettre la lecture aux malvoyants.
	taille des polices modifiable	la taille des polices sera modifiable par l'usage de "ctrl" ou "ctrl-" pour permettre une bonne lisibilité

Source : <http://www.commentcamarche.net/contents/1255-ergonomie-d-un-site-web>

❖ La charte éditoriale

La mise en page et la charte éditoriale prendront en compte dans leur conception la lecture sur les téléphones mobiles. Compte tenu de la forte prépondérance en matière d'usage, des réseaux 3G et 4G via les Smartphones dans le pays. En effet le mobile est devenu l'outil d'accès à l'information numérique le plus utilisé par les populations, conséquence des coûts très élevés des abonnements aux connexions à haut débit.

4.7 L'équipe restreinte du projet et les attributions de ses membres

Maitre d'ouvrage :

- Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- Directeur des Archives Nationales.

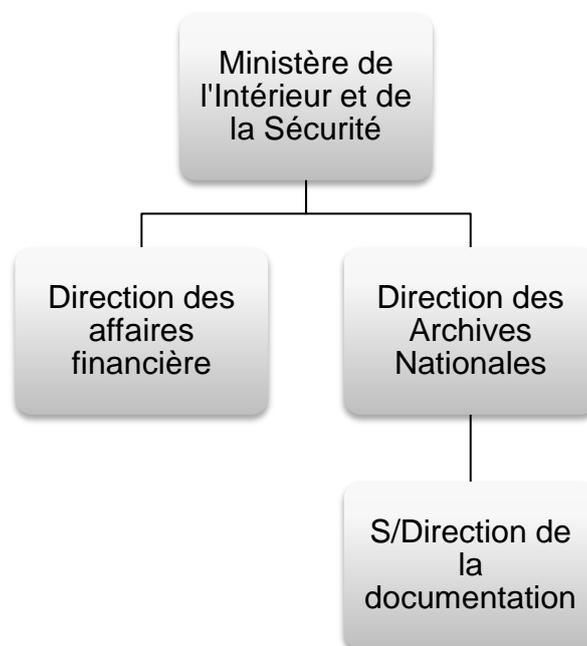
Financement :

- Direction des Affaires Financières

Maitre d'œuvre :

- SNDI

Figure 7 : Organigramme de l'équipe projet



Source : Auteur, 2017

4.8 Ressources

Elles concernent les ressources matérielles, humaines et financières indispensable à la réalisation du projet. Il est donc important de les identifier.

4.8.1 Les ressources humaines

Les DANCI est une institution de droit public. Par conséquent, sa gestion est défini par les autorités publiques. Les ressources humaines nécessaires au fonctionnement et à la viabilité du projet seront

fournies par le Ministère de la Fonction Publique. Il appartiendra à l'institution d'exprimer ses besoins par le canal de la direction des ressources humaines du ministère de tutelle.

Il y aura aussi la formation du personnel actuel en matière d'édition numérique tout au long de ce projet. En effet, de la qualité des ressources humaines dépendra le succès des actions et du projet.

La formation à l'édition numérique, aux outils de travail collaboratif et de diffusion de l'information seront une exigence. C'est une manière de réduire les coûts et les dépenses du projet, car nombreux sont les outils et les applications des TIC qui permettent de nos jours, de travailler à distance sur une même plateforme.

4.8.2 *Les ressources matérielles*

Il s'agit des outils techniques nécessaires à l'accomplissement des activités de diffusion et d'animation du site web. Elles permettent d'offrir des produits et des services de qualité aux usagers. Ces matériels se composent des outils suivants :

- de serveurs à grandes capacités ;
- d'ordinateurs ;
- de disques durs externes ;
- de routeurs ;
- de numériseurs ;
- d'une borne de connexion à internet haut débit.

4.8.3 *Les ressources financières*

Estimer et donner un coût exact d'un projet relève d'un exercice difficile. Mais nous avons contacté quelques personnes ressources pour disposer des prix de certains outils. Des sites de vente en ligne de matériels informatiques ont été également parcourus pour recueillir des chiffres complémentaires.

Tableau 6 : Budget prévisionnel

Désignation	Base de calcul	quantité	Prix unitaire €	Montant €	Recettes	Montant
Conception et réalisation du site web	Kit	1	2500	2500	ministère de l'intérieur	3000
Hébergement du site web sur un serveur	Mois	12	20	240	DANCI	2500
Achat de serveur		2	2000	4000	JICA	4000
Achat d'ordinateur		10	400	4000	Société de mobile	3000
Achat de disque dur externe		4	200	800	Institut français	1500
Achats de numériseur		2	4000	8000	AFD	2500
Achat de routeur		3	200	600	Ambassade de Chine	3000
Achat d'appareil photo numérique		2	150	300	UNESCO	4000
Abonnement connexion internet haut débit	Année	12	200	2400	Ambassade des USA	3500
Promotion du site	Spot publicitaire	6	264	1584	RTI	1200
Intéressement	Par agent	12	100	1200	Presse	805
Assurance		1	2000	2000		
Total				27624		
Imprévu				1381		
Coût total du projet				29005		29005

Source : Auteur, 2017

Tableau 7 : pourcentage de répartition du budget

Ministère de l'intérieur	10.34%	Institut Français	5.17%	Presse	2.7%
DANCI	8.62%	AFD	8.61%		
JICA	13.70%	Ambassade de Chine	10.34%		
Société de téléphonie mobile	10.34%	UNESCO	13.79%		
RTI	4.13%	Ambassade des USA	12.06%		

Source : Auteur, 2017

- le manque de transparence dans la gestion des ressources allouées au projet.

❖ **Conclusion projet**

La conception d'un site web dédié aux archives nationales intervient dans un contexte de modernisation et de redynamisation des actions de communication et de mise en valeur de ce patrimoine culturel et mémoriel.

L'usage des technologies de la communication et de l'information connaît une progression significative au sein de la population ivoirienne en particulier et de la population mondiale en général. Notre projet qui a été élaboré après un diagnostic du terrain, avant de proposer ce site web et les techniques indispensables à sa réalisation s'inscrit dans le processus de modernisation de l'administration publique ainsi que de l'amélioration des services qui sont offerts aux populations dans un monde où le numérique est devenu l'outil par excellence de partage, de communication, d'information, de collaboration et de visibilité.

Conclusion

Cette étude nous a permis de mettre en avant les difficultés rencontrées par la DANCI dans sa stratégie de communication et de valorisation. Le développement et les conclusions de cette étude ont dévoilé les avantages jusque-là inexplorés par la DANCI, de l'inclusion du numérique dans sa politique de gestion des archives.

En effet, les archives en Côte d'Ivoire souffrent d'un vide juridique qui impacte négativement la gestion de ce patrimoine, sa diffusion ainsi que sa mise en valeur. Outre cet aspect législatif, s'ajoute la nécessité de construire un nouveau bâtiment afin de remédier au problème de conservation et de bénéficier d'équipements techniques et de nouvelles technologiques.

L'utilisation d'une interface numérique pour la visibilité des actions de la DANCI est un impératif, dans la mesure où la majorité des habitants de notre planète font recours en premier lieu à internet dans leur quête d'information. Par conséquent, sa mise en œuvre s'avère indispensable pour favoriser l'accès des archives à toutes les franges de la société, à la diaspora et aux chercheurs internationaux. Cette initiative permettra une démocratisation des archives et une visibilité de la DANCI.

La communication et la valorisation des archives publiques à l'ère du numérique en Côte d'Ivoire : Quels avantages pourrait-on retirer de la création d'un site web? Pour répondre à cette question, nous avons dû admettre comme principale hypothèse de recherche que les fonds des Archives Nationales ont besoin d'être communiqués et valorisés. Le but est de démontrer au terme de notre étude les enjeux de cette initiative.

Ainsi, il est établi que les usagers ne sont pas satisfaits du service, en témoigne les statistiques d'enquêtes. Dans ce travail 26% des enquêtés estiment que la communication des archives au stade actuel est insatisfaisante, 60% la trouve passable et enfin 14% la trouve satisfaisante. Une analyse de ces chiffres a mis en évidence la faiblesse des moyens utilisés dans cette action.

Quant à la seconde hypothèse, qui répond à l'interrogation comment Internet pourrait contribuer au libre accès et à la visibilité des archives en Côte d'Ivoire, vise à dresser les opportunités qu'offrent un site internet pour la diffusion et la mise en valeur du patrimoine documentaire. Il est prouvé qu'une présence sur la toile représenterait une ouverture sur le monde et un canal étroite d'échange et de partage avec le public. A ce niveau, 100% des enquêtés estiment que la création d'un site d'internet favorisera l'accès à l'information et améliorera la visibilité de l'institution.

Enfin, dans l'ordre des priorités établies dans le programme national de développement par l'Etat de Côte d'Ivoire, l'accès de toutes les couches de la société à l'information par le canal des technologies de l'information et de la communication occupe une place de choix.

Le projet professionnel pourrait être une contribution à ce processus de développement. Cette initiative même si elle est résolument tournée vers le futur, reste tributaire de la volonté politique, de la réduction de la fracture numérique y compris de l'adéquation avec le pouvoir d'achat. Au total, le présent travail

jette les bases d'une réflexion sur les enjeux que représentent Internet pour la mise en relief du patrimoine documentaire ivoirien.

Cette étude peut servir à une recherche plus élargie à savoir ; quelle place accorder au numérique dans le système national d'information ?

Bibliographie

Association Internationale des Archives Francophones. *Actes du colloque sur la gestion des archives courantes et intermédiaire : politique et pratique du 15 - 19 juin 1998 à Dakar*. Canada: Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones. 1999.

Chabin (Marie-Anne). *Je pense donc j'archive, l'archive dans la société de l'information*. Paris: Harmattan. 1999.

Chabin (Marie-Anne). *Management des archives*. Paris: Hermès science publication. 2000.

Comité interministériel aux archives de France. Référentiel. *Référentiel général de gestion des archives*. Paris, 2013.

Couture (Carol), Rousseau (Jean. Yves). *Les fondements de la discipline archivistique*. Québec: Presse de l'Université du Québec, 2008.

Duclert (Vincent), Coeuré (Sophie). *Les archives*. Paris: la découverte. 2011.

Greffé (Xavier). *La valorisation économique du patrimoine*. Paris: La documentation française. 2003.

Le petit Larousse illustré, Paris 1978.

Mirguet (Françoise), Hiraux (Françoise). *La valorisation des archives ; une mission, des motivations, des modalités, des collaborations, enjeux et pratiques actuelles*. Louvain: Academia Bruylant. 2012.

Tshimbulu Ntambu (Raphael). *L'internet, sont web et son email en Afrique : approche critique*. Paris: Harmattan. 2001.

Principaux textes relatifs aux archives. *Principaux textes relatifs aux archives*, Direction des Archives de France. 1996.

Schoukens (Cathy), Servais (Paul). *L'erreur archivistique : de la compréhension de l'erreur à la perception et à la gestion des incertitudes*. Louvain la neuve: Academia Bruylant. 2009.

Vandevoorde (Evelyne). *La communication des archives : de la communicabilité à l'accessibilité*. Louvain: Academia Bruylant. 2005.

Westeel (Isabelles), Claerr (Thierry). *Numériser et mettre en ligne*. Villeurbanne: Presse de l'Enssib, 2010.

Mémoire

Aballo, Cocou. Eugène. Mémoire. Contribution d'Internet et des réseaux sociaux à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel béninois. Alexandrie, Egypte: Université Senghor. 2015.

Godonou, François. Vianou. Mémoire. Système d'information culturelle pour les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine : création d'un site web, Alexandrie, Egypte: Université Senghor. 2013

Chabi, Godefroi. Macaire. Mémoire. Une valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel au Bénin : les archives audiovisuelles des chaînes nationales publiques, Alexandrie, Université Senghor. 2005.

Florent, Dédo. Dago. Mémoire. Communication et valorisation des archives en Côte d'Ivoire. Alexandrie, Egypte: Université Senghor. 2001.

Webographie

<http://www.artci.ci/index.php/Internet/tarifs-internet.html>. Consulté le 31/08 /2016.

<http://www.artci.ci/index.php/Internet/historique-abonnes-internet.html>. Consulté le 07/08/2016.

<http://www.artci.ci/index.php/Internet/historique-abonnes-internet.html>. Consulté le 31/08/ 2016.
www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol31_3/31-3-Aubin.pdf. Consulté le 07/08/2016.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0000/000043/004351fo.pdf>. Consulté le 10/01/2017.

<http://www.piaf-archives.org/se-former/module-12-valorisation-des-archives#sthash.QervU6PA.dpuf>. Consulté le 28/05/2016.

<http://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/11606/12553>. Consulté le 09/12/2016.

<https://fredcavazza.net/2009/06/29/une-definition-des-medias-sociaux>. Consulté le 08/12/2016.

archivaria.ca/index.php/archivaria/article/viewFile/11893/12846. Consulté le 06/07/2016

http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol37_1/37_1_duhamel.pdf.

Consulté le 10/12 /2016.

<http://www.goafricaonline.com/ci/articles/5-croissance-internet-cote-ivoire> Comment l'internet se développe en Côte d'Ivoire. Consulté le 31/08/2016.

www.louvrepourtout.fr/Versailles-2-un-buzz-qui-fait,099.html. Consulté le 10/12/2016.

<http://www.commentcamarche.net/contents/1255-ergonomie-d-un-site-web> .Consulté le 02/02/2017.

<http://www.definitions-marketing.com/definition/webmarketing/>. Consulté le 10/12/2016.

https://openaccess.mpg.de/68042/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf. Consulté le 06/12/2016.

<http://www.journaldunet.com/ebusiness/expert/59377/les-tic-en-cote-d-ivoire---un-levier-de-developpement-pour-un-pays-en-pleine-reconstruction.shtml>. Consulté le 07/08/2016.

www.icomos.org/charter/archives.fr. Consulté le 26/11/2016.

<http://www.ins.ci/n/>. Consulté le 15/10/2016.

Internet. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/buzz/10910386>. Consulté le 10/12/2016

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1612>. Consulté le 17/03/2016.

<http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article270>. Consulté le 07/08/2016

www.archivistes.qc.ca/revuearchives/vol32_1/32-1-memoire.pdf. Consulté le 26/11/2016

www.larousse.larousse.fr/dictionnaires/français/communiquer/17568. Consulté le 18/11/2016,

http://www.lemonde.fr/week-end/article/2011/02/18/internet-en-afrique-la-fin-du-desert-numerique_1464281_1477893.html. Consulté le 31/08/2016.

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/20/les-archives-en-afrique-un-patrimoine-culturel-de-l-humanite_4598229_3212.html. Consulté le 24/10/2016.

<http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/> Consulté le 28/08/2016.

<http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/memory-of-the-world/about-the-programme/objectives>. Consulté le 30/11/2016.

<http://www.unesco.org><http://www.unesco.org/webworld/ramp/html/r8906f/r8906f04.htm> Consulté le 23/07/2015

<http://www.piaf-archives.org/se-former/module-11-communication-des-archives#sthash.E79x0Gpt.dpuf>. Consulté le 27/05/2016.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Administration_électronique consulté le 28/02/2017

https://fr.wikipedia.org/wiki/Archivage_électronique consulté le 01/04/2017

<https://www.cines.fr/archivage/un-concept-des-problematiques/le-concept-darchivage-numerique-perenne/> consulté le 01/04/2017

Annexes

Annexe 1

Questionnaire administrés au personnel de la DANCI

Le Présent questionnaire est élaboré dans le cadre de la réflexion sur la conception **d'un site web, dédié à la communication et à la valorisation des archives publiques en Côte D'Ivoire**. L'objectif est de recueillir les avis et les suggestions du personnel sur le projet. Leurs attentes et le contenu de la diffusion. Merci pour votre contribution

Profession :

Sexe : Masculin Féminin

Niveau d'instruction : Premier cycle Second cycle Enseignement supérieur Post doctorat si Autre précisez.....

Service :

1 – Depuis quand travaillez-vous à la DANCI ?.....

2 – Comment jugez-vous les conditions de travail ? Difficile acceptable aisée

3 – Disposez-vous d'outils informatiques au sein de votre service ?

4 – Avez-vous déjà effectué l'inventaire ou la description du fonds ? Oui Non

5 – Sous quel support existe –il ? Numérique Manuscrit

6 – Quelle est la taille en mètre linéaire du fonds?.....

7 – Disposez-vous d'outils de communication et de valorisation des documents ? Oui Non Si oui précisez.....

8 – Que pensez-vous de ces outils de communication et de valorisation?.....

.....

9 – Comment jugez-vous les conditions de conservation des documents ? Mauvais Bon Excellent

10 – Quelles difficultés rencontrez-vous dans la communication des documents ?.....

.....

.....

11 – Que pensez-vous de la numérisation des documents ? Pas important Important justifier votre réponse.....

.....

12 – Jugez-vous nécessaire la modernisation de la salle de consultation (équipements informatiques) ? Oui Non justifier votre réponse.....

.....

13 – Pensez-vous qu'il faille créer un site web pour la DANCI ? Oui Non Si oui quel serait l'intérêt ?.....

.....

14 – Souhaitez-vous être associé à son animation en tant qu'acteur ? Oui Non Si oui quel serait votre contribution?.....

.....

15 – Disposez-vous d'un accès à internet ? Oui Non Si oui, Au bureau à la maison Si autre précisez.....

16 – Disposer d'un réseau de partage et de diffusion d'information, (compte Facebook, blogs, forum de discussion) au service de la communication et de la valorisation des archives ? Oui Non Si oui donnez le nom.....

17 – Quel serait votre proposition en termes de contenu à communiquer et à valoriser ?.....

.....

18 – Commentaires et suggestions

.....

Annexe 2

Questionnaire administrés aux visiteurs de la DANCI

Le Présent questionnaire est élaboré dans le cadre de la réflexion sur la conception **d'un site web, dédié à la communication et à la valorisation des archives publiques en Côte D'Ivoire**. L'objectif est de recueillir les avis et les suggestions du public sur le projet. Leurs attentes et le contenu de la diffusion. Merci pour votre contribution

Profession :

Sexe : Masculin Féminin

Niveau d'instruction : premier cycle second cycle enseignement supérieur post doctorat si

Autre

précisez.....

Secteur d'activité : public Privé Si autre précisez.....

1 - Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de la DANCI ?.....

2 - Comment trouvez-vous l'accessibilité de l'institution ?

Aisée Difficile Si autre précisez.....

3 - Comment trouvez-vous l'accueil ? Médiocre Passable Bien

4- Comment jugez-vous la communication actuelle des documents ? Oui non

5 - Quel est l'objet de votre visite ? Consultation des archives Si autre précisez.....

6 - Quels types de fonds consultez-vous ?.....

7- Comment jugez-vous la communication actuelle des documents ? Médiocre Passable Bien

8 - Comment jugez-vous la célérité du service en termes de mise à disposition des documents ?

Médiocre Passable Bien

9 - Avez-vous été confrontés à l'indisponibilité d'un document du fait de son utilisation par un autre visiteur ? Oui Non Si oui quel a été son impact sur vos travaux ?.....

10 - Que pensez-vous des jours et des horaires d'ouverture ? Insuffisant peu suffisant suffisant

11 - Disposez-vous d'un accès à internet ? Oui Non Si oui,

Au bureau à la maison Si autre précisez.....

12 - Pensez-vous qu'il faille créer un site web pour la communication et la valorisation des archives ?

Oui Non Pourquoi ? (Justifier votre réponse).....

.....
.....

13 - Quel serait l'intérêt de ce site web pour vous ?.....

.....
.....

Pensez-vous qu'un site web peut accroître la visibilité de la DANCI ?

14 - Quelles sont vos propositions en termes de contenus à communiquer et à valoriser ?.....

.....
.....

15 - Que pensez-vous du processus de la numérisation des archives ? Important pas important

16 - Commentaires et suggestions.....

.....
.....
.....

Annexe 3

Guide des entretiens réalisés au service communication au public de la région flamande et francophone des AGR1

Le Présent Guide d'entretien est élaboré dans le cadre de la réflexion sur la conception **d'un site web, dédié à la communication et à la valorisation des archives publiques en Côte D'Ivoire**. L'objectif est de recueillir vos avis et vos suggestions sur le projet.

Merci pour votre contribution

- 1- Comment communiquez-vous les archives ?.....
.....
- 2- Comment les valorisez-vous ?.....
.....
- 3- Quels sont les moyens dont vous usez pour y parvenir ?.....
.....
- 4 - Quelles sont vos ressources financières pour l'accomplissement de ces tâches.....
.....
- 5 - Quelle est la qualité de vos ressources humaines assignées à cette tâche ?.....
.....
- 6 - Quels sont les enjeux de la communication et la valorisation des archives ?.....
.....
- 7 - Quel est l'apport du numérique dans la gestion des archives ?.....
.....
- 8- Quelle est son utilité pour les actions de communication et de valorisation ?.....
.....
- 9 - Quelles sont vos relations avec le grand public ?
.....
- 10 - Quelles sont leurs attentes ?.....
.....
- 11 - Internet est-il indispensable au Service d'archives pour la diffusion et la mise en valeur des fonds ?
.....
.....

Annexe 4

Guide d'entretien réalisé à la DIGIPAT des AGR1

Le Présent Guide d'entretien est élaboré dans le cadre de la réflexion sur la conception **d'un site web, dédié à la communication et à la valorisation des archives publiques en Côte D'Ivoire**. L'objectif est de recueillir vos avis et vos suggestions sur le projet.

1 - Quels crédits accordez-vous à la dématérialisation des archives ?.....

.....

2 - Quelles sont les ressources dont vous disposez pour la réalisation de cette activité ?.....

.....

3 - Pensez-vous que le numérique peut contribuer véritablement à la diffusion et à la préservation des archives ?.....

.....

4 - La valorisation et la communication via format numérique sont-elles bénéfiques pour les services d'archives ?.....

.....

5 - quelles sont vos sources de financement ?.....

.....

6 – Quelles sont vos outils de travail ?

.....

Annexe 5

Guide des entretiens réalisé avec le S/Directeur de la DANCI

Le Présent Guide d'entretien est élaboré dans le cadre de la réflexion sur la conception **d'un site web, dédié à la communication et à la valorisation des archives publiques en Côte D'Ivoire**. L'objectif est de recueillir vos avis et suggestion sur le projet. Les attentes et le contenu de la diffusion. Merci pour votre contribution.

1 - Quelles sont vos priorités actuelles de la DANCI ?.....

.....

2 - Comment jugez-vous la communication actuelle des archives au sein de l'institution?.....

.....

3 - Quels sont vos outils pour assurer cette mission ?.....

.....

4 - Que pensez-vous de la numérisation des archives ?.....

.....

5 - Pourquoi ne disposez-vous pas de site web à la DANCI ?.....

.....

6 - Pensez-vous qu'il faille crée un site web à la DANCI ?.....

7- Quel est son intérêt pour la DANCI ?.....

.....

8 - Quel sera le contenu du site web ?.....

.....

9 - Pourquoi l'activité de valorisation n'est existe-elle pas ?.....

.....

10 – Quel sera votre contribution dans la gestion du site web ?.....

.....

Annexe 6

Situation aux AGR Guichet de réception de la salle de communication AGR2



Salle de communication multimédia destinée aux usagers AGR2



Annexe 7 : Situation aux AGR

Dépôt de conservation aux AGR 2



Dépôt de conservation AGR2



Annexe 8 : Situation à la DANGI

Des documents posés à même le sol faute de place



Annexe 09 : Situation à la DANJI

Etat de l'appareillage technique



